CARBURANTS

Près de 16 millions de tonnes consommées en 2021

P.6

Benabderrahmane reçoit un appel téléphonique de son homologue française

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 // N°398 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

POUR L'ALGÉRIE, IL S'AGIRA DE PLUS DE COHÉSION ET DE MOBILISATION DES ÉTATS ARABES FACE À UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE HOSTILE

Le Maroc officiellement invité au Sommet d'Alger

P.3

DONNER SES LETTRES DE NOBLESSE AU POUVOIR COMMUNAL ET À L'INITIATIVE LOCALE

Cap vers la décentralisation

P.3

LE PLAIDOYER DU PROFESSEUR BRAHIM MOUHOUCHE

L'eldorado du Sud algérien pour diminuer l'importation des produits agricoles

P.3

ELLE FAIT OBSTACLE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Législation : le chaînon manquant

P.4

HABITAT

Près de 30.000 logements AADL distribués en novembre

P.5

LUTTE CONTRE LE CANCER

Une technologie très poussée utilisée au CAC d'Annaba

P.5

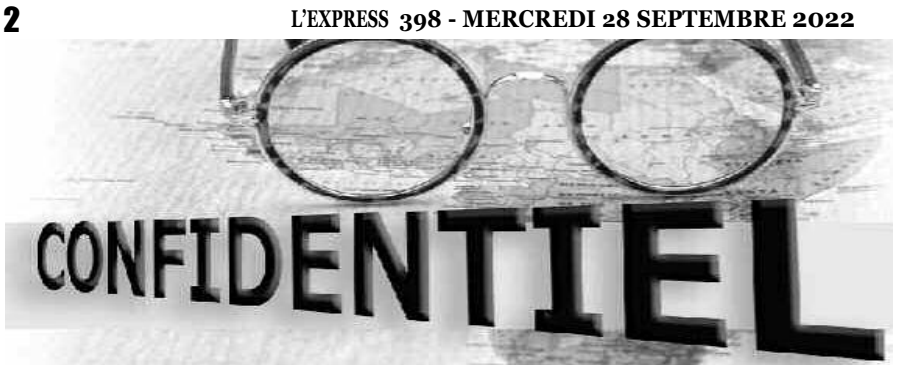

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

ATTACHEMENT DE L'ALGÉRIE AU CADRE JURIDIQUE INTERNATIONAL ET RÉGIONAL DE DÉSARMEMENT

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a présenté, lundi à Vienne, lors de la 66e session de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la stratégie et les programmes de l'Algérie dans le domaine de l'énergie atomique, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette 66e session, dont les travaux ont débuté lundi et se poursuivent jusqu'au 30 septembre prochain, "M. Arkab a rappelé l'application des dispositions de la loi 19-05 du 17 juillet 2019 relative aux activités nucléaires, notamment la mise en place de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires", précise la même source.

Il a rappelé notamment "l'attachement de l'Algérie au cadre juridique international et régional de désarmement et de non-prolifération, dont le Traité de Pelindaba et l'appui aux activités de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE)", ajoute-t-on dans le même texte.

LA NOUVELLE CHEFFE DU GOUVERNEMENT ITALIEN CRITIQUE SUR LA POLITIQUE INTERNATIONALE FRANÇAISE

La nouvelle cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, se montre depuis plusieurs années critique sur la politique internationale française, et notamment sur son influence en Afrique. Si la victoire de la cheffe d'extrême droite est saluée par Marine Le Pen ou encore par Eric Zemmour, l'Elysée s'est montré plus prudent, indiquant respecter "le choix démocratique" des Italiens, et appelle la nouvelle cheffe du gouvernement italien à "continuer à œuvrer ensemble". Car Giorgia Meloni n'a pas hésité ces dernières années à pointer du doigt certaines politiques françaises, notamment sur Twitter. Elle critiquait en 2018 la responsabilité de la France dans la vague migratoire à laquelle fait face l'Italie depuis 2015. La présidente du parti Fratelli d'Italia évoquait alors dans une vidéo publiée sur le réseau social, le rôle central de l'Hexagone dans la déstabilisation de la Libye, et notamment dans l'assassinat du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, a rapporté Europe 1.

BENABDERRAHMANE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE FRANÇAISE

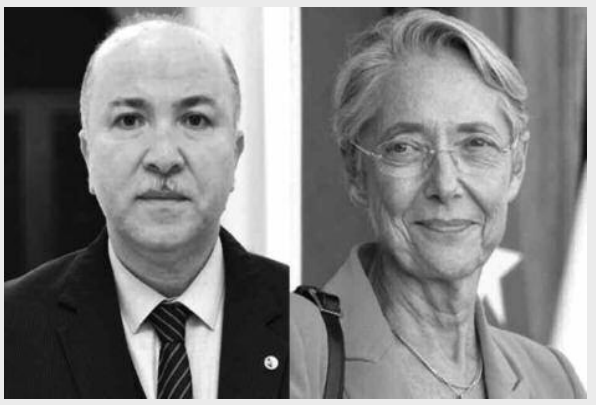

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a reçu, lundi soir, un appel téléphonique de son homologue française, Elisabeth Borne avec laquelle il a passé en revue les voies et moyens de renforcement des relations bilatérales, indique un communique des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a reçu, ce jour [lundi, ndlr], un appel téléphonique de la Première ministre française, Elisabeth Borne. Les entretiens ont permis d'affirmer la volonté politique des dirigeants des deux pays d'œuvrer au renforcement des relations bilatérales, notamment à l'occasion de la tenue de la Commission gouvernementale algéro-française de haut niveau, prévue les 9 et 10 octobre 2022 à Alger", souligne le communiqué

La Première ministre française Elisabeth Borne effectuera une visite en Algérie les 9 et 10 octobre pour concrétiser avec son homologue algérien Aïmene Benabderrahmane, en comité intergouvernemental, le "partenariat" conclu entre les présidents des deux pays fin août, a annoncé Matignon ce samedi.

ALGÉRIE TÉLÉCOM LANCE LA VERSION ANGLAISE DE SON SITE WEB

Algérie Télécom a lancé, mardi, son site web en langue anglaise, indique un communiqué de l'entreprise publique.

"Les internautes anglophones pourront aisément accéder à l'actualité de l'entreprise et découvrir ses offres et services sur: www.algerietelecom.dz/en", précise le communiqué qui souligne qu'à travers cette action Algérie Télécom tend à satisfaire ses publics en leur offrant la possibilité de consulter son site web en plusieurs langues : l'Arabe, le Tamazight, le Français, et désormais l'Anglais.

POUTINE : LA RUSSIE VEUT SAUVER LES POPULATIONS DES TERRITOIRES UKRAINIENS OCCUPÉS

Le président russe Vladimir Poutine a assuré que le "sauvetage des populations sur tous ces territoires" ukrainiens était "au centre de l'attention de notre société et de tout le pays".

Le président russe Vladimir Poutine a assuré mardi que les référendums d'annexion organisés par Moscou dans quatre régions occupées d'Ukraine visaient a "sauver les populations" résidant dans ces territoires. "Le sauvetage des populations sur tous ces territoires dans lesquels se tient ce référendum est (...) au centre de l'attention de notre société et de tout le pays", a déclaré Vladimir Poutine lors d'une réunion gouvernementale, au dernier jour de ces scrutins, a rapporté BFMTV.

COMPAGNIES AÉRIENNES :

LE CLASSEMENT DES MEILLEURES DU MONDE DÉVOILÉ

L'organisme de notation du transport aérien Skytrax dresse depuis 1999 un classement reconnu des 100 meilleures compagnies aériennes du monde. Son dernier palmarès a été révélé, ce vendredi, lors de la cérémonie des Skytrax World Airline Awards 2022 organisée à Londres, rapporte Le Figaro. Face à la domination des compagnies asiatiques, Air France continue de tirer son épingle du jeu. Pour établir son classement, Skytrax a interrogé plus de 14 millions de passagers de septembre 2021 à août 2022. Les participants à l'enquête ont été soumis à un questionnaire qui traite tous les aspects de leur voyage, de la qualité du service de réservation jusqu'à la livraison des bagages, en passant par la qualité du vol. Pour la septième fois, c'est Qatar Airways qui a été sacrée meilleure compagnie du monde. L'entreprise du golfe Persique avait déjà remporté la première place en 2011, 2012, 2015, 2017, 2019 et en 2021. Pour son 25e anniversaire, Qatar Airways a également obtenu le prix de la « meilleure classe affaires du monde » et du « meilleur service de restauration de salon de classe affaires au monde ». A la seconde place, on retrouve Singapore Airlines (Singapour). Arrive ensuite Emirates (Emirats arabes unis), ANA - All Nippon Airways (Japon) et Qantas Airways (Australie).

LE G5 SAHEL VEUT LE RETOUR DU MALI

Comment lutter contre le terrorisme dans le Sahel après le retrait du Mali du G5 Sahel ? C'était la question au coeur de deux jours de réunions des chefs d'état-major des pays membres de ce G5 à Niamey au Niger les deux derniers jours, du 20 au 22 septembre 2022. La réunion avait lieu entre le Burkina-Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad.

Face à la dégradation de la situation, les ministres de la Défense lancent donc un appel au Mali afin qu'il regagne sa place au sein du G5 Sahel. "C'est vrai, le retrait du Mali est un handicap pour toutes les articulations de la force conjointe du G5 Sahel, mais nous continuons la lutte, et nous sommes soudés", déclare Daoud Yahaya Brahim, ministre de la Défense du Tchad et président en exercice de la conférence des ministres. "Nous n'avons jamais lâché le Mali. Nous demandons toujours à nos frères maliens de regagner le G5 Sahel parce que l'ennemi est commun et le G5 Sahel est créé même par rapport au terrorisme dans le Sahel et précisément au Mali."

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

POUR L'ALGÉRIE, IL S'AGIRA DE PLUS DE COHÉSION ET DE MOBILISATION DES ETATS ARABES FACE À UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE HOSTILE

Le Maroc officiellement invité au Sommet d'Alger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé une invitation officielle au roi du Maroc, Mohammed VI, pour prendre part aux travaux du prochain Sommet arabe, prévu à Alger les 1 et 2 novembre.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a été reçu hier, à Rabat par le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Nasser Bourita. La presse marocaine, qui a fait ses unes hier sur le sujet, affirme que le ministre de la Justice a remis au chef de la diplomatie marocaine un message écrit du président Tebboune invitant Mohammed VI au prochain Sommet arabe. Pour l'Algérie, l'invitation du Maroc était dans le programme depuis longtemps; restait juste à raccorder des points d'ordre protocolaires pour faire le geste, somme toute naturel, puisque l'objectif affiché d'Alger, à travers ce Sommet d'importance, était de réunir toutes les forces de la nation arabe, dans un contexte géopolitique hostile, mobiliser les Etats et faire en sorte d'agir en bloc monolithique compact et soudé, et non plus déchiré et désuni, comme ce fut le cas dans un passé récent. Comme l'a affirmé le chef de la diplomatie algérienne à la tribune de l'ONU, lundi, l'Algérie se met au service de la paix de par ses actions diplomatiques pesantes. Ce qui implique de mettre de côté les dossiers qui fâchent pour le moment. Cohésion et consensus, tels sont les deux maîtres mots d'Alger pour ce Sommet. C'est d'ailleurs la conviction de la Secrétaire générale adjointe et chef du département des Affaires sociales de la Ligue arabe, Haïfa Abu Ghazaleh, qui avait déclaré récemment que le sommet arabe prévu début novembre prochain à Alger, sera un «sommet de consensus arabe». Sommet capital pour la nation arabe s'il en fut, il sera certainement générateur de décisions politiques imposantes. Pour l'Algérie, tout est fin prêt. Alger est prête à accueillir, début novembre, le prochain Sommet arabe, faisant part de sa grande satisfaction du niveau d'adhésion exprimé par les Etats arabes, en vue de contribuer à la réussite de ce rendez-vous à l'ombre d'une conjoncture internationale sensible. Pour Alger, voilà le temps venu de ressusciter l'esprit de solidarité arabe et de se tourner vers les objectifs suprêmes pour lesquels la Ligue arabe a été fondée, une maison qui rassemble tous les Arabes, un bouclier pour défendre les causes arabes justes et un espace de coordination permettant de dessiner les contours de la voie menant vers un avenir prometteur à la faveur de l'unité et de la cohésion.

I.M.Amine

LE SG DE L'ONU CONFIRME SA PARTICIPATION AU SOMMET D'ALGER

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a confirmé, lundi, sa présence au Sommet arabe d'Alger, prévu les 1 et 2 novembre, saluant la contribution «exceptionnelle» de l'Algérie à la diplomatie mondiale multilatérale. Au terme de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra qui lui a remis la lettre d'invitation adressée par le président Abdelmadjid Tebboune à assister au Sommet arabe d'Alger en qualité d'invité d'honneur, Guterres a exprimé sa «profonde reconnaissance à Monsieur le Président acceptant son invitation à assister aux travaux de cette échéance qui coïncide avec la célébration du 68e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.»

LE PLAIDOYER DU PROFESSEUR BRAHIM MOUHOUCHE

L'eldorado du Sud algérien pour diminuer l'importation des produits agricoles

L'Algérie a une dépendance pour des produits alimentaires stratégiques, à savoir les légumes secs, le lait et les huiles. Toutefois, plusieurs possibilités s'offrent à elle pour arriver à réduire cette dépendance, notamment le recours aux zones du Sud, estime Brahim Mouhouche, professeur à l'Ecole supérieure d'agronomie.

Intervenant hier, sur les ondes de la radio nationale, le Pr Mouhouche explique que le Sud algérien est une opportunité incontournable pour réduire la facture des importations des produits agricoles. «Si nous arrivons à réduire cette dépendance en produisant 10 millions de quintaux par an, nous pourrons marquer une avancée significative dans les 10 années qui viennent», analyse-t-il. Selon lui, «vu les quantités d'eau disponibles dans le Grand Sud, nous pouvons travailler autant de surfaces que nous voulons.» Il prévient, par ailleurs, contre le problème de salinisation. «Il faut faire face aux problèmes de salinisation. Si nous ne maîtrisons pas le problème de lessivage des sels chaque année, nos sols deviendront stériles.»

Pour l'invité de la Radio algérienne, les oasis constituent un exemple monumental dans l'exploitation des terres sahariennes. C'est pour cette raison, poursuit le Pr Mouhouche, qu'il faut apprendre les techniques mobilisées par les habitants du Sud. «Depuis des milliers d'années, ils réussissent à créer des espaces verts dans de grandes surfaces qui paraissent arides», dit-il.

I.Med

DONNER SES LETTRES DE NOBLESSE AU POUVOIR COMMUNAL ET À L'INITIATIVE LOCALE

CAP VERS LA DÉCENTRALISATION

LE CULTE de l'Etat centralisé commence à s'émousser. La décentralisation, considérée depuis l'indépendance du pays par les gouvernements successifs comme un concept dangereux, attentatoire à l'unité nationale, est vue actuellement sous un meilleur angle. Des politologues de divers horizons et même des voix autorisées au sein des hautes autorités de l'État voient en elle un système gagnant et lui accordent diverses vertus. Ils sont, en effet, nombreux à plaider, depuis quelque temps, pour la décentralisation de l'action des pouvoirs publics.

Le jacobinisme hérité du colonialisme, pratiqué à outrance depuis l'indépendance, a fait que pour toute autorisation ou accréditation relatives à des projets à dimension locale, il faut avoir l'aval d'Alger. Ce centralisme a montré ses limites et tout le monde s'accorde à dire que l'interventionnisme omniprésent de l'Etat dans la prise de décisions est un facteur inhibiteur qui empêche toute initiative économique et financière locale.

Si au départ ce centralisme n'est décrié que par une poignée de partis politiques favorables dès leur création à la décentralisation, aujourd'hui, il est jugé presque par tout le monde comme inefficace, voire nuisible pour les actions publiques locales.

«La décentralisation unique option pour l'action publique» a été même il y a quatre à cinq années de cela, le thème de l'une des rencontres Gouvernement-walis ; c'est dire que cette question a été déjà longuement débattue au sein des institutions de l'Etat et elle revient ces jours-ci au-devant de la scène. C'est un fait avéré, la décentralisation est maintenant démystifiée, elle n'est plus synonyme de régionalisme ni d'éclatement de l'Etat-nation. Et l'on s'achemine doucement mais sûrement vers de nouvelles et fortes prérogatives aux collectivités territoriales et aux élus du peuple et surtout vers plus d'autonomie dans l'exercice du pouvoir local.

La commission annoncée par le président Tebboune, qui aura la charge de réviser les codes communaux et de wilaya, proposera justement des textes qui feront la part belle à la décentralisation et à la réforme de la fiscalité locale. Toutes les lacunes et les blocages générés par le centralisme qui entravent depuis des années l'action des intervenants dans la gestion locale vont logiquement être levés à la faveur de ces nouveaux textes qui auront à redéfinir les responsabilités et les prérogatives des élus locaux pour leur donner plus de liberté d'action. Le principe de la libre administration devrait être acté pour que les élus n'aient plus à recourir chaque fois à l'Etat pour financer telle opération ou lancer tel projet. Ce changement de cap vers la décentralisation ne peut évidemment réussir sans formation continue et de qualité des élus locaux qui doivent se transformer en véritables managers pour jouer pleinement le rôle d'acteur de développement local que l'on attend d'eux.

Boualem B.

ELLE FAIT OBSTACLE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Législation : le chaînon manquant

Les collectivités locales tiennent pourtant une place centrale dans les réflexions autour du développement local qu'évoque souvent l'Exécutif...

Le gouvernement veut redessiner la politique de développement local, en faisant jouer un rôle plus important aux walis et en leur offrant une marge de liberté supplémentaire dans la prise de décision. Des observateurs font cependant remarquer que cela est trop vague, expliquant que les walis ont besoin d'un statut juridique certain qui leur permette de remplir leurs fonctions. Avec un statut plus clair, une autonomie de gestion plus importante, pour des relations plus fluides avec les différents ministères, les walis se sentent protégés et encouragés. Des participants au premier atelier organisé dans le cadre de la réunion gouvernement-walis, dont les travaux ont été clôturés dimanche 25 septembre, à Alger, ont formulé des recommandations sur cette question de statut, appelant à doter le corps des walis d'un statut permettant de renforcer sa place au sein de l'arsenal juridique et réglementaire de l'Etat. Lors de cet atelier intitulé « le wali, pilier du processus de développement économique local », les participants ont en effet insisté sur l'impératif de doter le corps des walis d'un statut « compte tenu de la complexité des missions qui lui ont été confiées, notamment à la lumière des défis liés aux objectifs stratégiques devant être relevés ». Ils ont également mis l'accent sur « la nécessité de réorganiser les services extérieurs de l'Etat placés sous la responsabilité du wali et de les adapter au service des missions économiques des autorités publi-ques ». Entre autres recommandations, figure le renforcement des missions de planification au sein des prérogatives du wali afin de réaliser les objectifs de développement tracés et programmés sur le court, moyen et long terme, à travers sa dotation d'outils de gestion publique moderne reposant sur la planification stratégique, la prospection, le suivi et l'évaluation. Les participants ont également souligné "l'impératif d'accorder un intérêt particulier au développement des ressources humaines, à travers la création de mécanismes d'incitation aux cadres relevant de l'administration générale de la wilaya, en permettant au wali de recourir aux expériences et aux compétences à travers la simplification des procédures con-tractuelles". Il a été également question d'insister sur l'impératif de consacrer le rôle du wali en matière de développement économique local dans le cadre de la révision en cours du code de la wilaya, et ce, en tenant compte de la cohésion des différentes lois et réglementations régissant l'action au niveau local avec les prérogatives confiées aux walis selon une nouvelle approche économique. Les participants ont plaidé, en outre, pour "le renforcement et l'élargissement du rôle décisionnel du wali en matière de planification et de mise en œuvre des programmes pour concrétiser la décentralisation de la prise de décisions en matière de mise en œuvre des programmes d'investissement public. L'adoption des outils d'aménagement du territoire en tant qu'outil efficace dans le processus de prise de décision, à l'instar du Plan national d'aménagement du territoire et du Plan d'aménagement du territoire de la wilaya, en adoptant des mécanismes modernes de gestion reposant essentiellement sur le numérique et les bases de données figure parmi les recommandations du premier atelier. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le nouveau ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a révélé que le statut particulier des walis sera probablement prêt avant la fin de l'année. Sa révision devrait permettre au premier représentant de l'Etat au niveau local de s'acquitter pleinement de ses missions, avec plus de prérogatives, a-t-il ajouté. Brahim Merad a rappelé qu'une réflexion avait été engagée pour la révision dudit statut depuis les premières années de l'indépendance, sans que cela ne se soit concrétisé de manière effective, sur le terrain. Et de souligner : « Il aura fallu attendre l'élection du président Tebboune à la magistrature suprême pour concrétiser ce projet. Avec la révision du statut particulier du wali, le président de la République a pris l'engagement de lui offrir les moyens juridiques et décisionnels ».

Youcef Salami

DANS SA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le gouvernement estime «efficiente» et «équitable» la politique sociale

La Déclaration de politique générale du gouvernement qui sera présentée le 3 octobre à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, qualifie la politique sociale menée durant la période allant de septembre 2021 à août 2022 « d'efficiente et équitable ». Le document, dont l'APS a obtenu une copie, souligne que les actions réalisées durant cette période ont permis un "accroissement" et une "consolidation du pouvoir d'achat du citoyen", une "amélioration de la prise en charge des populations vulnérables, la "préservation" et la "consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite", ainsi qu'une "amélioration de l'accès au logement décent". Selon ce texte, l'effort du Gouvernement en matière d'acquis sociaux "se confirme par l'amélioration de la position" de l'Algérie dans les classements internationaux, notamment en matière de développement humain et de lutte contre la pauvreté. Il cite, à ce titre, le dernier rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui classe l'Algérie parmi les pays qui ont un indice élevé du développement humain (IDH), précisant que le pays est ainsi classé 1er en Afrique du Nord, 3ème en Afrique et 7ème dans le monde arabe. Au chapitre de l'accroissement et la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen, la déclaration de politique générale du gouvernement rappelle la révision de la grille indiciaire des salaires dont l'impact financier annuel s'élève à 300 milliards de DA, le réaménagement du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'exemption de la TVA des billets de transport aérien des voyageurs en provenance ou à destination du grand sud, et l'institution de l'allocation chômage dont a bénéficié 1.897.228 personnes, ce qui a induit une incidence financière de 108 milliards de DA. Le document fait état également de la poursuite de l'opération d'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) qui a touché à août 2022 plus de 75 % des personnes concernées, et la revalorisation et l'unification de la rémunération mensuelle versée au profit des bénéficiaires de ce dispositif qui est passée à 13.000 DA. Le gouvernement révèle, en outre, que la politique de soutien des prix des produits alimentaires de large consommation a coûté au Trésor 613 milliards de DA en 2022 contre 318 milliards de DA en 2021, soit une hausse de 93%. En matière d'amélioration de la prise en charge des populations vulnérables, le bilan du gouvernement souligne que l'Etat a assuré, au titre de l'année scolaire 2021/2022, l'éducation et l'enseignement spécialisés au profit de 30.862 enfants et adolescents handicapés, et a fait bénéficier 2.577 professionnels de plusieurs cycles de formation continue sur les techniques et les méthodes de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques. S'agissant de la protection et la promotion de la famille et de la femme, le document précise que 36.395 femmes ont bénéficié du programme d'encouragement de la participation des femmes au foyer et en milieu rural au processus de production national, 13.386 personnes bénéficient du fonds de la pension alimentaire et la prise en charge, au cours du 1er semestre 2022, de 1.335 femmes en difficulté. Dans le cadre de la consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite, le Gouvernement rappelle les nombreuses mesures prises dans ce sens, notamment à travers le renforcement de la couverture sociale des travailleurs non salariés, l'élargissement du système de retraite aux ressortissants algériens établis à l'étranger et la revalorisation des pensions et allocations au titre des années 2021/2022, ce qui a induit une incidence financière de 93,44 milliards de DA. En matière d'accès au logement décent, le document révèle qu'entre octobre 2021 et juin 2022, 500.000 unités de logements, tous segments confondus, ont été attribués.

APS

Algérie Télécom lance la version anglaise de son site web

Algérie Télécom a lancé, hier, son site web en langue anglaise, indique un communiqué de l'entreprise publique. Les internautes anglophones pourront ainsi aisément accéder à l'actualité de l'entreprise et découvrir ses offres et services sur : www.algerietelecom.dz/en", précise le communiqué qui souligne qu'à travers cette action, Algérie Télécom tend à satisfaire ses publics en leur offrant la possibilité de consulter son site web en plusieurs langues : l'Arabe, le Tamazight, le Français, et désormais l'Anglais. Avec ce lancement, Algérie Télécom confirme sa volonté d'être toujours plus proche, en s'ouvrant davantage à un public plus large, ajoute la même source.

R.N.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Une technologie très poussée utilisée au CAC d'Annaba

La radiothérapie stéréotaxique arrive pour la première fois en Algérie. Trois patients atteints de tumeurs pulmonaires, cérébrales et osseuses ont d'ores et déjà été traités à l'aide de cette technologie, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué.

Des séances de radiothérapie stéréotaxique, une technique nouvelle de traitement du cancer, ont été effectuées lundi 26 septembre, pour la première fois en Algérie, au Centre anti-cancer (CAC) d'Annaba, en présence de staffs médicaux du même centre et de spécialistes de l'hôpital de lutte contre le cancer d'Ottawa (Canada). La radiothérapie stéréotaxique est une technique d'irradiation de très haute précision qui permet de cibler les tumeurs du cerveau, du poumon, des os et de la prostate et autres cancers, a précisé à l'APS la cheffe du service de radiothérapie de ce centre, Pr. Lilia Naoune, en marge du lancement du traitement par cette technique en présence du directeur de wilaya de la santé, Mohamed Nacer Daâmache, et du directeur général du CHU d'Annaba, Rachid Derradji. Trois patients des wilayas d'Annaba et d'El-Tarf et un autre de Maghnia (wilaya de Tlemcen) ont été soumis à ce traitement après leur sélection en fonction de plusieurs critères d'éligibilité au traitement, a précisé Pr. Naoune qui a relevé que ces patients souffrent de cancers des os, du poumon et du cerveau. Outre sa haute précision qui permet de préserver les tissus sains adjacents à la tumeur, la radiothérapie stéréotaxique présente des taux élevés de réponse positive au traitement et réduit le nombre des séances de plus de trente séances pour certains cancers du poumon à moins de huit pour ce même type de cancer, a ajouté la même spécialiste. La réduction du nombre de séances permet de réduire la durée d'attente des patients et une plus large exploitation des accélérateurs, a affirmé Pr. Naoune, indiquant que la séance de traitement par cette technique dure entre 7 et 30 minutes selon les cas. Cette technique a été transférée au pays dans le cadre d'un partenariat algéro-canadien entre le CAC d'Annaba et l'hôpital d'Ottawa, ayant permis à une équipe de sept médecins radiothérapeutes, trois médecins spécialistes en médecine physique et cinq manipulateurs d'équipements techniques de se rendre à cet hôpital canadien et de bénéficier de l'expérience de son staff. Un staff de spécialistes canadiens, dont un médecin de référence en radiothérapie stéréotaxique de l'hôpital d'Ottawa, un spécialiste en médecine physique et une manipulatrice d'équipement du même hôpital s'est déplacé au CAC d'Annaba pour vérifier l'aptitude du staff médical local et la conformité des équipements médicaux, est-il noté.

Le service de radiothérapie du CAC de Annaba accueille quotidiennement 150 patients et dispose de trois accélérateurs et des équipements adaptés pour cette technique. Son encadrement est assuré par 10 médecins spécialistes, 5 médecins en médecine physique, des manipulateurs et des paramédicaux.

Y. B.

HABITAT: PRÈS DE 30.000 LOGEMENTS AADL DISTRIBUÉS EN NOVEMBRE

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, hier la distribution de près de 30.000 logements de type AADL en début du mois de novembre prochain. Lors d'une rencontre avec des cadres et des responsables du secteur tenue au siège de son département ministériel, M. Belaribi a fait savoir qu'il a été décidé de remettre des ordres de versement de la 4e tranche de 29.671 logements en octobre, avant de procéder à la distribution de ces logements en début du mois de novembre. Pour rappel, 160.000 logements, toutes formules confondues, dont 37.699 logements AADL, ont été distribués le 5 juillet à travers tout le territoire national à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de recouvrement de la Souveraineté nationale.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ D'AUTOFORMATION, SELON UN MODÈLE EN CINQ ETAPES

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique aspire à étendre et à renforcer la contribution des étudiants à leur formation universitaire, à la faveur d'un modèle national en 5 phases obéissant à l'évaluation d'un jury mixte, a indiqué, lundi, 26 septembre, un communiqué du ministère.

Le ministère aspire "à approfondir et à renforcer la contribution des étudiants à leur autoformation, à la faveur des connaissances acquises tout au long de leur cursus de formation universitaire", note le communiqué, soulignant qu'il s'agit "d'une contribution susceptible d'optimiser leurs capacités à mener des initiatives intelligentes, et partant créer des start-up, un aboutissement constituant l'un des indicateurs positifs attestant que la formation universitaire est sur la bonne voie". Pour assurer l'adhésion des étudiants à cette démarche, il convient de trouver les meilleurs moyens de capter leur attention afin de les motiver à entreprendre des activités dans ce sens, ajoute le document. Ainsi, une correspondance a été adressée aux recteurs des établissements de l'enseignement supérieur et de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), les exhortant "à intensifier et à renforcer les initiatives et mesures de nature à optimiser la contribution des étudiants à leur formation universitaire, de manière à les habiliter à définir leur formation potentielle à travers l'exercice d'activités favorables à la promotion du civisme, de la citoyenneté et à l'ancrage des valeurs de coopération et de partage, outre la liberté d'initiative, l'autonomie et l'humanisme, a-t-on précisé. Il s'agit aussi "d'instaurer la confiance entre les différents acteurs au sein de l'institution universitaire", selon la même source. Le ministère a proposé, dans ce sens, "un modèle sur la possibilité de former un étudiant détenteur de 5 étoiles, de son propre gré, à la faveur d'une démarche répartie en cinq phases tout au long de son cursus de formation universitaire". La démarche prévoit le couronnement de la phase d'évaluation pour chaque étape par une étoile, et une fois le cursus de formation universitaire terminé il est procédé à une évaluation des cinq phases par un jury mixte, composé de membres de la communauté universitaire et du secteur socio-économique. Les cinq phases couvrent le parcours de formation de l'étudiant en licence et en master, en ce sens que la première étoile est accordée pour la performance académique, à savoir le classement de l'étudiant, la deuxième étoile est accordée pour ses interactions avec l'université, tandis que la troisième étoile sera décernée aux étudiants ayant développé leurs compétences professionnelles à l'instar des langues étrangères, de l'informatique, des outils de qualité, des pratiques sportives et culturelles, des jeux d'attention et de l'organisation de rencontres pour débattre sur les sujets de l'entreprise. La quatrième étoile sera accordée à l'étudiant ayant suivi des formations à distance ou par le transfert de crédits à travers MOOC, le champ est justement vaste sur internet, notamment avec le programme 'Erasmus', les déplacements académiques principalement vers le sud du pays. La cinquième étoile, quant à elle, sera remportée pour la participation, le volontariat et l'intérêt aux causes sociales (bénévolat, visites des hôpitaux, assistance aux malades), mais aussi la coopération académique avec les instances agréées en Algérie. Le ministère a également évoqué dans son communiqué, la possibilité d'appliquer les mêmes procédures avec un léger changement pour le doctorat.

R.N.

CELA VA SE FAIRE À L'HORIZON 2025

La loi confie à la Cour des comptes la responsabilité de certifier les comptes de l'Etat

«La Cour des comptes procédera d'ici 2025 à la certification des comptes de l'Etat », a affirmé ce mardi, Abdelkader Benmarouf, président, en marge du lancement de l'annonce du séminaire de lancement du projet de jumelage portant sur le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles de ladite institution Par certification, il désigne «la garantie de transparence » et « s'assurer de l'absence de manipulations ». Ce projet d'envergure «va permettre à notre institution de s'approprier les techniques modernes d'audit, et de remplir pleinement à l'horizon 2025 son rôle de commissaire aux comptes de l'Etat ». Dans son intervention, M. Benmarouf affirme que « s'inscrivant dans le cadre du Programme ''Facilité d'appui aux priorités du partenariat Algérie-UE'', pour un montant d'un million d'euros, et conclu avec un consortium composé, outre la partie algérienne, de la Cour des comptes française, partenaire principal, et du Tribunal de contas portugais, ce projet multilatéral vise à consolider les capacités de la Cour des comptes en matière de certification des comptes de l'Etat, d'audit de performance et d'évaluation des politiques et programmes publics et ce, en harmonie avec les normes et meilleures pratiques internationales ». Enchaînant, le même responsable relève que la loi organique n° 18-15 du 2 septembre 2018, relative aux lois de finances, qui sera mise en œuvre en 2023, «va profondément réformer le cadre budgétaire et comptable de l'Etat avec un passage à une logique de performance et une culture du résultat».

R.N.

CARBURANTS

Une consommation de 15,6 millions de tonnes en 2021

Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a indiqué que la consommation nationale en carburants a atteint une quantité totale de 15,6 millions de tonnes en 2021.

La consommation nationale en carburants a "connu une hausse en 2021 atteignant 15,6 millions de tonnes, dont 9,7 millions de tonnes de gasoil, 3,6 millions de tonnes d'essence et 1,3 million de tonnes de GPLC (gaz de pétrole liquéfié carburant)", a expliqué le président de l'ARH, lors de son passage hier sur les ondes de la radio Chaîne 3.

Cette consommation comprend aussi plus d'un (1) million de tonnes de GPL, a-t-il ajouté, assurant que le pays n'avait pas importé de carburants depuis l'année 2020. Notre pays, a-t-il affirmé, est en autosuffisance en matière de production de produits pétroliers. Dans de précédents bilans, l'ARH avait annoncé une consommation de carburants de 12,59 millions de tonnes en 2020 et de 14,4 millions de tonnes en 2019. "Si l'activité économique reprend normalement dans les prochains mois, on aura besoin peut être d'un petit appoint d'importation de gasoil de 300.000 à 400.000 tonnes. Cette quantité reste très insignifiante par rapport à la consommation annuelle", a expliqué M Nadil. Toutefois, il a fait savoir que le groupe Sonatrach est en train de développer des procédés pour faire augmenter la production de gasoil en Algérie, qui devraient aboutir dans six à huit mois. "Ces procédés techniques vont réduire davantage le recours à l'importation", a-t-il signifié. Mieux, l'Algérie peut disposer d'un surplus de production de gasoil notamment avec l'entrée en production de la raffinerie de Hassi Messaoud a estimé le président de l'ARH. Par ailleurs, il a souligné que 850.000 véhicules ont été convertis au GPLC dont plus de 50.000 durant le 1er semestre 2022, portant ainsi la consommation nationale en GPLC à 1,3 million tonnes en 2021.

L'invité de la radio chaine 3 a également qualifié la généralisation de l'essence sans plomb, qui avait remplacé toutes les autres qualités d'essence depuis juillet 2021, d'opération "réussie" et qui avait permis d'économiser d'importants montants, en devises, évalués en moyenne à 500 millions dollars/an, grâce aux efforts fournis dans ce cadre par Sonatrach et Naftal.

Il n'y a plus de production d'essence plombée et la demande du marché en essence sans plomb est totalement satisfaite par la production nationale", a précisé la même source. L'utilisation de l'essence sans plomb a contribué aussi à la réduction des coûts d'entretien des infrastructures de stockage et de la distribution en évitant les opérations de contamination des bacs de stockage et des pipelines (le cas des infrastructures multi-produits).

Le gain de temps est considérable aux raffineurs et aux distributeurs en matière de transport d'une seule essence par pipeline sans la nécessité d'une intermittence entre les produits, a fait savoir l'ARH tout en relevant des facilités en matière de la programmation des quantités en essence nécessaire pour chaque zone et région afin de satisfaire la demande du marché national. Selon les chiffres de l'ARH, l'on a recensé, à ce jour, quelque 2750 stations de services à l'échelle nationale, dont plus de 1400 relevant du secteur privé et le reste appartenant à Naftal.

2 750 STATIONS-SERVICE ACTIVENT À L'ÉCHELLE NATIONALE

Au premier semestre 2022, l'ARH a accordé des autorisations pour l'ouverture de 28 nouvelles stations, a fait savoir M. Nadil, tout en précisant qu'un nombre de 120 à 125 dossiers de demandes d'autorisation pour l'ouverture de nouvelles stations-service sont en cours d'examen. Sur un autre registre, le président de l'ARH a plaidé pour la révision de la marge bénéficiaire des prix des carburants qui ne permet que de "couvrir les charges" des stations-service, estimant que "l'augmentation des prix de quelques centimes sera suffisante". Outre le « texte -en cours d'élaboration - devant permettre à l'Autorité de disposer de la prérogative de décider de l'emplacement des stations-service sur la base d'un plan d'aménagement et d'étude de marché », et ce, pour éviter la concentration de ces stations sur certaines wilayas, M. Nadil a annoncé le recrutement d'une centaine d'ingénieurs et de techniciens en vue d'étendre ses services de contrôle. L'ARH compte aussi se doter d'un grand siège central et de trois directions régionales à Hassi Messaoud (Ouargla), à Skikda et à Arzew qui verront le jour au début de l'année prochaine.

Badreddine K.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Des mesures pour promouvoir l'écosystème des start-ups

Une batterie de mesures a été mis en œuvre par le gouvernement durant les 12 derniers mois, dans l'objectif de promouvoir l'écosystème des startups et de l'innovation.

Ces actions visent à permettre aux startups algériennes d'évoluer dans un environnement qui favorise leur croissance, et ce, en mettant un cadre juridique adapté ainsi que des nouveaux instruments de financement et d'accompagnement, est-il expliqué dans la Déclaration de politique générale du gouvernement qui sera présentée devant l'Assemblée populaire nationale (APN), en séance plénière, le 3 octobre prochain, par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane. Il a été procédé, ainsi, à la création d'une nouvelle forme juridique pour les startups, en l'occurrence la société par action simplifiée, la finalisation du projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur et l'élaboration d'un avant-projet de loi relative au commerce électronique, est-il mentionné dans le document.

Au volet accompagnement, le gouvernement a lancé le programme d'accélération des startups via l'accélérateur public "Algeria Venture", avec la labellisation, au cours de la période allant de septembre 2021 à août 2022, de 45 incubateurs, entre privés et publics, répartis sur 21 wilayas, tout en mettant en place un système pour leur évaluation et leur mise à niveau en partenariat avec des experts internationaux. Plusieurs salons et conférences dédiés aux startups ont été organisés avec notamment la préparation pour l'organisation prochaine d'une conférence internationale "Africa Disrupt".

Sur le plan financier, des avantages fiscaux "supplémentaires" au profit des startups ont été introduits, ayant bénéficié à 1.040 porteurs de projets innovants, startups et incubateurs. Le gouvernement a, encouragé en outre, le capital risque par l'introduction dans la Loi de finances 2022 d'organismes de placement collectif (OPC) ainsi que de fonds communs de placement à risque (FCPR). Le document met en exergue aussi la signature d'une convention entre la Direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances (DGTGCOFE) et l'"Algerian Startup Fund", qui permettra à ce dernier de gérer les fonds d'investissement de wilayas (1 milliard DA par wilaya).

APRÈS LES DÉCISIONS ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Approbation et soutien du patronat

Des organisations patronales ont salué les décisions annoncées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre gouvernement-walis, exprimant leur satisfaction quant aux orientations données pour lever toutes les contraintes se dressant devant les investisseurs. Dans des déclarations à l'APS, des responsables d'organisations patronales ont fait part de leur satisfaction quant aux décisions du président Tebboune, notamment celles portant sur la revalorisation des salaires, pensions de retraite et allocation chômage, ainsi que les orientations données aux walis en matière de développement local, estimant qu'elles constituent "une feuille de route" à même de permettre l'édification d'un "nouveau modèle économique". Dans ce cadre, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli a salué le discours du Président de la République, exprimant sa "grande satisfaction de la détermination du président de la République à poursuivre le processus d'édification d'un nouveau modèle économique de l'Algérie nouvelle". "Le chef de l'Etat a montré le cap sur le nouveau modèle économique algérien qu'il faudrait construire ensemble. De son côté, le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), Mohamed Nait Abdelaziz, a estimé que le discours du chef de l'Etat lors de la rencontre gouvernement-walis a englobé tous les aspects en lien avec le développement territorial, en relevant que "le président Tebboune est le mieux placé pour évoquer ces questions vu sa longue expérience dans le domaine". Pour sa part, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a affirmé que "le président de la République vient de réconforter les Algériens et la sphère économique par un diagnostic très affiné de la situation" et qu'il a exprimé "sa volonté inébranlable de réussir le plan de relance économique avec des mesures concrètes et l'engagement ferme de lutter contre la bureaucratie et la mise en place du socle réglementaire et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)". Dans le même esprit, le président de la Confédération générale du patronat du BTPH (CGP-BTPH), Abdelmadjid Dennouni, a estimé, quant à lui, que le discours du président de la République devant les membres du gouvernement et les walis était "pertinent" et avait "abordé toutes les préoccupations inhérentes au monde de l'entreprise". "Le président Tebboune avait tracé une véritable feuille de route qui mérite d'être saluée et soutenue », a-t-il précisé.

R.E

CHLEF

Promouvoir la culture du fruit du dragon pour diversifier les exportations

Les participants à une journée d'étude sur le "fruit du dragon rouge (pitaya rouge) et ses techniques de culture" organisée avant-hier à Chlef, ont souligné la nécessaire promotion de cette filière, dont la première expérience a été un franc succès en Algérie, dans le but de diversifier les exportations agricoles.

De nombreux participants à la rencontre abritée par la Chambre d'agriculture de la cité Bensouna de Chlef, sont convenus de l'"impératif de promouvoir " la culture de ce fruit tropical dans plusieurs wilayas du pays, suite au succès de la première expérience en la matière réalisée dans une exploitation privée de la wilaya de Skikda, ayant prouvé l'adaptation de ce fruit aux conditions climatiques en Algérie.

"Cette rencontre vise à faire connaître et promouvoir cette culture, de manière à encourager les agriculteurs à l'expérimenter, dans l'objectif de diversifier les exportations algériennes, à l'avenir, d'autant plus que le fruit du dragon fait l'objet d'une demande croissante sur le marché mondial, en raison de ses bienfaits pour la santé", a indiqué la représentante de la société chinoise "Airee", dans l'Ouest algérien, Mme Fatima Zahra El Houari, organisatrice de la manifestation. Présentant son expérience de culture du fruit du dragon (famille des cactus), réalisée à Skikda, M. Salah Laâbidi a souligné la "demande croissante exprimée par les clients sur ce fruit". Un fait de nature à dissiper les craintes des investisseurs potentiels à l'égard de la commercialisation de leur produit. M. Laâbidi s'est également félicité du "bon rendement" de ses fruits, et de leur "adaptation aux conditions climatiques difficiles, dont le manque d'eau".

Dans une déclaration à l'APS, Mme Gao Lee, responsable de la société chinoise, contractuelle avec cet agriculteur de Skikda, a fait part de l'ambition de sa société, suite au succès de cette première expérience de culture du fruit du dragon dans la région, d'élargir sa culture à d'autres wilayas du pays, dont Chlef. Elle a assuré, à ce titre, la disponibilité des plants de culture de ce fruit, originaire d'Amérique et d'Asie, ainsi que l'engagement de sa société à accompagner les agriculteurs intéressés, depuis la culture du fruit jusqu'à sa production et sa commercialisation. A noter la présentation, à l'occasion, par un médecin nutritionniste, d'un exposé sur les bienfaits de ce fruit pour la santé et ses usages thérapeutiques. La présentation a été suivie d'un débat avec des agriculteurs et investisseurs locaux, qui ont exprimé leur vœu d'introduire cette nouvelle filière dans la nomenclature des produits agricoles à Chlef.

R. R.

ADRAR/SONATRACH

DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR TAMENTIT ET FENOUGHIL

Des projets de développement social sont projetés dans les communes de Tamentit et Fenoughil, distantes de 12 et 30 km respectivement d'Adrar à la faveur d'une convention de coopération signée lundi par le groupe Sonatrach et la wilaya. Retenus au titre du plan d'investissement social de Sonatrach au profit des wilayas du Sud du pays, notamment les zones d'ombre, ces projets consistent en la réalisation d'une cantine scolaire de 200 repas/jour à Tamentit et d'une salle de soins à Fenoughil, a indiqué le représentant de Sonatrach et conseiller du Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Boualem Oudjhani, en marge de la cérémonie de signature de cette convention au siège de la wilaya.

Le même responsable a indiqué que le développement social, en zones d'ombre notamment, revêt une grande importance des hautes instances du pays et au plan d'investissement social du groupe Sonatrach qui s'amorçait dans les régions du Sud-est pour se poursuivre au profit des wilayas du flanc Sud-ouest.

Le représentant de la Sonatrach a, à ce titre, appelé les cadres du groupe à mettre les bouchées doubles pour contribuer au développement des zones d'ombre, avant de faire part que le groupe s'emploie à consolider les efforts de développement socioéconomique multisectoriel, agriculture, énergies renouvelables, jeunesse et sports et solidarité nationale.

R. R.

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Nécessité de créer des bases de données pour promouvoir l'investissement local

Les participants au 2e atelier organisé dans le cadre de la rencontre Gouvernement-walis dont les travaux ont pris fin dimanche à Alger ont plaidé pour la création d'une base de données permettant de promouvoir l'investissement local.

Les participants à cet atelier sous l'intitulé "Un cadre juridique rénové pour redynamiser les investissements : Quel rôle pour les Collectivités locales ?", ont mis l'accent sur la nécessité d'élaborer au niveau de chaque wilaya une feuille de route définissant les indicateurs socio-économiques, les capacités et les opportunités offertes pour la mettre à la disposition des investisseurs et des porteurs de projets comme base de données.

Les principales recommandations ayant couronné les travaux de cet atelier ont porté sur la nécessité d'accélérer la mise en service des dispositifs en charge de l'investissement, ainsi que l'activation du guichet unique tout en dotant ce dernier des moyens matériels et humains nécessaires, en sus du renforcement de ses prérogatives pour conférer davantage d'efficience au traitement des dossiers sur l'investissement.

Il a été recommandé, en outre, la mise en place d'un cadre de partenariat entre les collectivités locales (communes et wilayas) et les universités en vue d'asseoir les règles de développement économique et bénéficier des capacités scientifiques afin d'encourager l'innovation et l'entreprenariat, notamment chez les jeunes.

Les participants ont préconisé la révision des différentes lois et textes réglementaires relatifs au traitement des dossiers d'investissement, et leur adaptation aux nouveaux cadres juridiques relatifs à la délivrance des actes de propriété et l'étude de l'impact sur l'environnement ainsi que l'étude des risques et l'examen des permis tout en facilitant les procédures administratives relatives à l'investissement. Les recommandations ont porté également sur la mise en place de cadres juridiques pour récupérer le foncier non exploité et son octroi à ceux qui veulent vraiment l'exploiter, ainsi que la mise en place de réglementations portant conditions et règles d'exploitation de foncier relevant des collectivités locales et l'encouragement de la création et l'aménagement de micro-zones d'activités.

Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de jeter les ponts entre les communes, les wilayas et les opérateurs économiques et le recours aux systèmes intelligents dans la numérisation des procédures administratives relatives à la gestion de l'investissement.

APS

ORAN

Exportation de 15.000 tonnes de tubes en spirale vers l'Angola

Le complexe sidérurgique Tosyali, à Bethioua (Est de la wilaya d'Oran), vient d'exporter 15.000 tonnes de tubes en spirale anti-corrosion vers l'Angola, a indiqué avant-hier ce complexe. Ces tubes en spirale de grande taille, d'une longueur de 55 mètres, ont été exportés en trois phases depuis le port d'Arzew (Oran), a indiqué à l'APS le directeur du commerce extérieur et du suivi de l'investissement de ce complexe, Azzi Ramzi.

La valeur totale des tubes en spirale, les premiers du genre en terme de longueur, s'élève à 20 millions de dollars, a-t-il indiqué, soulignant que d'autres opérations d'exportation sont prévues en octobre vers la Tunisie et un nombre de pays africains. Le complexe sidérurgique Tosyali ambitionne d'étendre ses activités en réalisant le plus grand nombre possible d'exportations de divers types de fer vers les pays africains voisins, ainsi que l'Europe, et répondre aux besoins du marché national.

Pour rappel, au cours des six premiers mois de l'année en cours, le complexe a exporté 571.000 tonnes de produits sidérurgiques, soit une augmentation de 10% par rapport à la même période de l'année dernière, avec des revenus équivalents à 450 millions de dollars, à partir des ports d'Oran, Arzew et Mostaganem vers de nombreux pays des continents d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, a-t-on indiqué. Tosyali aspire à exporter 1,5 million de tonnes de divers produits sidérurgiques et à atteindre 1 milliard de dollars d'exportations au courant de l'année.

R. R.

VÉRITABLE MOTEUR DE LA CROIS

Les Energies Renouvelables, au

L'agriculture et l'énergie sont des secteurs prioritaires que l'Algérie considère comme stratégiques et structurants de l'économie nationale. En effet, le schéma directeur de développement agricole, mis en place par le gouvernement, a attribué à l'agriculture le rôle d'un véritable moteur de la croissance économique pour assurer l'amélioration significative de la sécurité alimentaire du pays, devenue aujourd'hui un enjeu de sécurité nationale. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par l'assurance d'un approvisionnement énergétique durable.

Les besoins du secteur agricole en énergie ne cessent d'augmenter en fonction de l'accroissement de la population et des surfaces des terres cultivables. L'approvisionnement en énergie des exploitations agricoles reste problématique à cause de l'éloignement, des coûts élevés, des produits énergétiques et de la connexion au réseau électrique. Les énergies renouvelables peuvent contribuer à la résolution de ce problème et ce par les nombreuse solutions et possibilités qu'elles offrent.

D'autre part, le secteur agricole de par son fonctionnement, est un secteur très adapté à l'utilisation des énergies renouvelables que celles des énergies fossiles, c'est à dire celles non renouvelables.

En effet, fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées ou encore la croissance des végétaux, les énergies renouvelables englobent les meilleurs éléments propices à une agriculture saine et rentable. Dès lors, ces dernières peuvent constituer le moteur du développement du secteur agricole en Algérie dans la mesure où c'est un pays qui n'en manque pas. En effet, l'Algérie est doté d'un potentiel non négligeable en ce qui concerne les différentes sources d'énergies renouvelables: solaire, éolienne, géothermie et biomasse. Ce sont donc là des atouts qu'il serait bénéfique d'utiliser pour prétendre à un meilleur rendement agricole. La production d'énergies renouvelables sur les exploitations agricoles permet de faire de nombreuses prouesses dans ce secteur, telles que l'économie d'énergie. Grâce à la consommation d'une énergie produite localement, les énergies renouvelables participent au développement durable et à la production d'énergies saines en plus d'offrir une plus grande indépendance vis à vis des fournisseurs extérieurs (Naftal, Sonelgaz).

Elles permettent aussi de dégager des revenus complémentaires et participent à la lutte contre l'effet de serre et les rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère.

ENERGIE, EAU ET AGRICULTURE

Les souverainetés alimentaires et énergétiques dépendent en partie de ces 03 éléments importants. A savoir :

- Les énergies pour soutenir l'irrigation et autres travaux. L'accès à l'énergie est l'une des principaux défis à surmonter pour le développement des peuples. L'utilisation des énergies fossiles est plus coûteuse pour les exploitants et l'environnement. Il est de plus en plus question d'un possible épuisement des ressources pétrolières dans le courant du siècle.

Ces dernières années, le stress hydrique a déjà eu un impact particulièrement fort sur les équilibres agricoles et alimentaires. L'eau apparaît donc comme un paramètre clé pour développer l'agriculture.

L'agriculture pour fournir des résidus pour l'amélioration de la qualité des sols et fournir d'autres sources d'énergie alternative (biogaz, éthanol, etc.). Il devient donc impératif d'assurer la transition par un recours plus substantiel aux EnR qui présentent plusieurs avantages ; elles sont inépuisables, disponibles localement et très peu polluantes.

Dans ce contexte, la transition énergétique en Algérie est inscrite dans la loi. Elle se fixe comme objectif de réduire entre 7% et 20% ses émissions de GES à partir de 2020 en utilisant les moyens nationaux à travers des actions visant à opérer une transition énergétique et une diversification économique. En 2030, la part des EnR devra être de 27% dans le mix énergétique national.

LES ENERGIES RENOUVELABLES DANS L'AGRICULTURE

Les énergie renouvelable mâture et dont le potentiel en Algérie est important, ont été prises en compte. Celles-ci représentent les principales énergies renouvelables produites dans le périmètre agricole. La déclinaison en sous-types repose sur les classifications conventionnelles adoptées dans le secteur énergétique.

Grâce à leur modularité, leur diversité et leur disponibilité, les EnR offrent des possibilités d'innovations technologiques décentralisées. Ces énergies peuvent s'appliquer aux activités agricoles dans les régions isolées du Sahara.

ENERGIE SOLAIRE

- Energie solaire photovoltaïque pour la production de l'électricité (éclairage, pompage, moyens d'irrigation, etc.)
- Energie solaire thermique pour la production de chaleur (chauffage des serres et bâtiments d'élevage)
- Froid (chaine de froid pour la conservation des produits alimentaires)
- Séchage des produits alimentaires divers et condiments
- Dessalement des eaux saumâtres
- Biomasse

Les EnR sont des énergies produites par différents processus naturels (rayonnement solaire, vent, biomasse, géothermie, etc.). Leur apport dans le domaine agricole constitue l'un des secteurs les plus importants dans l'un des secteurs les plus importants dans leurs applications et peut devenir un moyen majeur pour le développement socio-économique des régions rurales et sahariennes.

L'énergie solaire : le solaire Photovoltaïque (PV) et le solaire thermique

L'utilisation de l'énergie solaire se fait de 2 manières différentes ;

a- le solaire PV permettant de produire de l'électricité à l'aide de la technologie des cellules PV qui convertissent l'énergie solaire en énergie électrique. Nous pouvons citer certaines applications :

- Eclairage au niveau des bâtiments d'élevage,
- Alimentations des pivots d'irrigation des terres agricoles,
- Pompage de l'eau solaire photovoltaïque

b- Le solaire thermique qui résulte de l'utilisation de capteurs qui transforment l'énergie du rayonnement solaire en chaleur véhiculée par l'eau. Il peut être utilisé en agriculture. Certaines activités agricoles comme notamment l'élevage demandent une quantité importante d'eau chaude pour le chauffage de serre, pour les animaux, mais aussi pour les bâtiments d'élevage : lavage des tanks à lait, des machines à traire, etc.

Le solaire peut également être utilisé pour le séchage des fourrages, des graines, des fruits, des plantes diverses.

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

L'énergie éolienne est une source d'énergie qui dépend de la vitesse du vent. Elle est utilisée pour produire de l'électricité dans le cas d'un aérogénérateur ou d'une éolienne multi-pâles pour le fonctionnement d'une pompe d'eau.

UTILISATION DE LA GÉOTHERMIE EN AGRICULTURE

La géothermie qui est l'utilisation de la chaleur du sous-sol est justifiable en agriculture notamment pour les grandes exploitations consommatrices d'énergie. C'est une source d'énergie qui pourrait être utilisée particulièrement pour le chauffage des serres durant les périodes d'hiver.

L'ÉNERGIE ISSUE DE LA BIOMASSE

La biomasse regroupe l'ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie. Ce sont des matières organiques végétales ou animales. Elles peuvent être utilisées soit directement (bois énergie) soit après méthanisation de la matière organique (biogaz) ou de nouvelle transformation chimique (biocarburant), Carburant de substitution aux produits pétroliers, d'origine végétale. Elles peuvent aussi être utilisées pour le compostage.

2- Avantages et inconvénients de chaque énergie renouvelable pour les exploitants agricoles

L'analyse Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFO
anglais) est un ou
déterminer les opti
sageables pour att
stratégique.

L'OBJECTIF EST DÉVELOPPER DANS LE SECTI AGRICOLE

Une matrice FFOM
en avant et de cla
selon :

-Leur incidence po
pour atteindre l'obje
- Leur origine interr
quels on peut joue
sables – du point de
agricole) ou exter
s'imposent au sec
et/ou agricole, co
règlementaire, socié
Certaines opportu
sont communes au
gies renouvelables.

Dans ce qui suit, un
titre d'exemple, est
gie Solaire Photov
mique

2-1- Energie Solaire
Potentiel de substit
secteurs : considéré
Le solaire photovo
facilement employé
teurs (bâtiments
ments tertiaire, ind
etc.). Les objectifs
de la filière peuven
en dehors du secteu

2-2 Energie Solaire
Potentiel de substit
secteurs : considéré
Le solaire thermiqu
production d'eau c
ment, mais aussi po
chaleur. Il est don
dans tous les secte
existent. En effet,
d'eau chaude ou de
importante dans le
comparaison à d'au
cela, il a été considé
cole du développem

LES ÉNER

Aussi bien la communauté nationale que les observateurs internationaux auront les yeux braqués sur les réalisations de l'Algérie en 2022. Du mégaport international d'El Hamdania, à Cherchell, à la zone franche de Bellara ou à la Zlecaf, porte d'entrée aux marchés africains, la relance économique va passer par des passages obligés. Si pour la communauté nationale, l'année 2022 devrait concrétiser un certain mieux-être qui n'a pas eu lieu depuis le début de la pandémie, pour les opérateurs internationaux, il y a aura de l'intérêt à observer comment l'Algérie va remonter la pente dans un contexte économique et concurrentiel des plus ardus.

Donc, c'est un ensemble économique, industriel et managérial qui va s'imbriquer pour se mettre sur rails et avancer. Tout doit être synchronisé pour avancer dans son ensemble, le retard cumulé par les uns freinera l'avancée des autres. A un moment crucial d'une récession quasi-planétaire induite p
coronavirus, il n'y a
pour les retardatair
Ces derniers mois,
décisions audacieu
par les autorités, co
dossiers décisifs : c
alternatives, moins
aléatoires, plus inte
solaire, le photovolt
d'échapper au piège
recettes (aléatoires
pétrolières ; une ag
promesse ; une ind
surtout pour tâche
réel transfert de tec
sortir du piège de l'
; une production do
de pénétrer encore
africains ; etc.

L'agriculture doit ho
promesses de 2020
résultats enregistré
faites tout au long d
ont été encourages
permettre d'être op
du secteur primaire

SSANCE ÉCONOMIQUE EN 2022

coeur de l'économie intelligente

OM ou SWOT en
útil permettant de
ons possibles envi-
eindre un objectif

T ICI DE
LES ENR
EUR

permet de mettre
asser les éléments

ositive ou négative
ectif
ne (facteurs sur les-
r, qui sont maitri-
vue de l'exploitant
rne (éléments qui
cteur énergétique
ontexte politique,
étal…)
nités et menaces
x différentes éner-

ne analyse SWOT, à
consacrée à l'Ener-
voltaïque et Ther-

Photovoltaïque
ution par d'autres
fort.
oltaïque peut être
dans tous les sec-
résidentiels, bâti-
lustrie, agriculture,
de développement
t ainsi être atteints
r agricole.
Thermique
ution par d'autres
fort.
e est utilisé pour la
chaude principale-
ur la production de
c utilisé/utilisable
urs où ces besoins
la consommation
e chaleur n'est pas
secteur agricole, en
tres secteurs. Pour
éré que la part agri-
ent du solaire ther-

mique peut être facilement substituée.
Les panneaux solaires thermiques sont majoritairement utilisés par les agriculteurs pour :
- Produire de l'eau chaude (chauffe-eau solaire individuel) afin de laver les bâtiments et le matériel dans des ateliers de transformation présents sur l'exploitation (laiteries, fromageries, transformation de produits à base de viande etc.)
- Produire de l'air chaud (toiture solaire) afin de :
- Chauffer les bâtiments d'élevage (poulailler etc.).
- Sécher certains produits agricoles (déchets agro-alimentaires, fruits et légumes).

CONCLUSION

Les souverainetés alimentaires et énergétiques dépendent en partie de 03 éléments ; Eau, Energie, Agriculture. En combinant ces mesures, on traite en même temps de la réduction de la consommation des sources d'énergies conventionnelles, de l'atténuation des émissions des GES par l'utilisation des énergies renouvelables, de la rationalisation de l'utilisation de l'eau et l'amélioration
de la production agricole. Ces mesures sont conformes à la politique déclarée du gouvernement algérien en matière de l'utilisation rationnelle de l'eau, à la promotion des énergies renouvelables (Programme National des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique), et au développement de l'agriculture
dans les différentes régions du pays.
- Une économie importante de l'eau par l'utilisation des systèmes d'irrigation économiques et performants Figure 5 (goutte à goutte, aspersion, etc.).
- Une atténuation importante des émissions de gaz à effet de serre, par l'utilisation des systèmes d'énergie renouvelable,
- Une économie des subventions directes ou indirectes accordées par l'Etat, que ce soit au niveau du carburant ou de la consommation électrique,
- Un enjeu majeur en vue de préserver les ressources fossiles, de diversifier les filières de production de l'électricité et de contribuer au développement durable,
- Un développement d'une industrie locale.

Par BOUZIDI Belkacem

L'ANNÉE DU DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE

RGIES RENOUVELABLES, LE GRAND CHANTIER DE 2022

ar la pandémie au
ura aucune chance
es.
beaucoup de
ses ont été prises
oncernant plusieurs
des énergies
couteuses, moins
elligentes, comme le
taïque, etc. afin
e des seules
) des rentrés
riculture pleine de
ustrie qui aura
de bénéficier d'un
chnologie, afin de
économie de bazar
omestique qui tente
plus les marchés

onorer ses
0-2021; les
s, les productions
de l'année écoulée
ntes et pouvaient
timiste. L'objectif
e est de mettre à

l'abri la nation et assurer sa sécurité nationale par le renforcement de la sécurité alimentaire.
Comme il se doit, l'économie va dépendre encore un certain temps de l'or noir; les recettes engrangées par les ventes pétrolières et gazières offrent à l'Algérie plus de 92% de son pactole annuel. En attendant que les autres secteurs se mettent au diapason, c'est encore et toujours le pétrole et les prix du baril sur les marchés internationaux qui auront le haut du piédestal économique national. Il est vrai que les alternatives qui s'offrent à l'Algérie sont prometteuses, mais ils sont, hormis l'agriculture, encore au stade du souhait.
Les énergies renouvelables seront l'enjeu de 2022. De l'avis des experts européens, l'Algérie pourra, avec un espace comme Adrar, « éclairer » la planète toute entière si l'on arrive à placer les outils qu'il faut pour récolter cette énergie solaire à moindre coût.

Par I.M.

LE SORT DU GOUVERNEMENT D'UNION EN LIBYE MIS ENTRE PARENTHÈSES APRÈS LE REPORT DE LA PRÉSIDENTIELLE DU 24 DÉCEMBRE

Quelles implications pour le Maghreb ?

Ce qui se passe en Libye interpelle l'Algérie de manière directe. Le conflit Dbeibeh-Bachagha cache beaucoup de choses, beaucoup d'arrière-fonds et de sous-entendus.

Bachagha sous-traite au profit du maréchal Khalifa Haftar, et celui-ci travaille pour le compte des puissances auxquelles il s'est allié.

On comptait sur la présidentielle, en 2022, mais l'organisation de celle-ci a été mise entre parenthèses par les alliés de Haftar. Le coup de force de ce dernier au profit de Bachagha était tellement fort que le monde entier donnait Dbeibeh out et Bachagha aux commandes.

Originaire de la puissante cité-État de Misrata, Fathi Bachagha souhaitait se porter candidat à l'élection présidentielle et ne lésinait pas sur les moyens pour satisfaire ses ambitions. Il s'est entouré d'une équipe de communicants, dont l'agence Havas à Paris, et voyage en permanence dans les pays impliqués dans le dossier libyen. Passé par Le Caire, soutien de Khalifa Haftar, il était en Turquie il y a quelques jours, participant à une conférence organisée par le Centre for Middle Eastern Studies (ORSAM) sur le rôle de « stabilisateur » de la Turquie en Libye. Il est surtout allié des capitales occidentales.

LA PRÉSIDENTIELLE OFFRAIT LA MEILLEURE OPPORTUNITÉ...

La présidentielle du 24 décembre offrait plusieurs voies. En plus de permettre aux Libyens eux-mêmes de s'exprimer librement et de sortir avec un gouvernement légitime et crédible, qui puisse les représenter sereinement au sein de la communauté internationale, la présidentielle laissait entrevoir d'autres solutions concernant la paix et la stabilité au Maghreb, largement déstabilisé par la présence de l'entité sioniste et par sa montée au créneau, sournoisement encouragée par un jeu de stratégies qui n'échappe à personne.

SEÏF AL-ISLAM EN LIGNE DE MIRE

La présidentielle en Libye pouvait être remportée par deux hommes, largement portés par la vox populi ; Seïf al-islam Kadhafi et Dbeibeh. Et c'est là le motif principal qui a fait capoter la tenue des élections dans les délais impartis. Seïf représentait le retour à une certaine Libye, dont les Libyens sont aujourd'hui, nostalgiques. Le fils du Guide constitue la « boîte noire » de son père, et sur ce plan-là, il en connait « des vertes et des pas mûres » sur beaucoup de choses. L'un des premiers à s'en sentir horrifié est le maréchal Khalifa Haftar, dont le passif avec Tripoli est lourd, très lourd. Aussi fallait-il soit écarter Seïf, soit faire en sorte de retarder la présidentielle, en attendant de trouver la parade pour le mener à sa perte. Cette éventualité est très sérieuse. Comme son père, cet homme, dans le jeu de stratégies des puissances, doit être « neutralisé ». Pour Dbeibeh, on a vu comment les populations ont été solidaires lorsqu'il a été la cible d'une mise à l'écart de la Chambre des députés en Libye. Dans une mesure totalement impromptue du président de la Chambre des députés en Libye, Aguila Salah, les résultats de la motion de censure lancée contre le gouvernement d'Union nationale ont été falsifiés, ce qui risquait de générer de graves et dangereuses retombées sur l'avenir du pays à plus d'un niveau.

Déjà, là, avec cette éviction, on sentait le jeu se resserrer pour retarder la présidentielle. D'autant que Haftar a été, chemin faisant, abandonné par certains de ses mentors.

La première de ces retombées consistait à entraver la tenue des élections présidentielle et législatives et à torpiller l'Accord politique signé à Genève et à Tunis ainsi que la scission à nouveau des institutions du pays, essentiellement le Parlement lui-même, qui sera suivie de la formation d'un gouvernement dans l'est, une mesure qui avait fait l'objet d'une menace à maintes reprises auparavant de la part de Aguila Salah.

Cependant, le scénario improbable et le moins mauvais consistait à abroger la motion de censure, avec comme raison l'absence de quorum, à limoger Aguila Salah de la présidence du Parlement et à transférer le siège de la chambre à Tripoli, afin d'éviter que les députés ne soient des otages aux mains de « parties régionales », comme le réclament nombre d'activistes libyens.

LA MAIN DES SUPERPUISSANCES AGISSANT SOUS FAUX PAVILLONS EN LIBYE

Quelques jours après la promulgation par Aguila Salah de la loi relative à l'élection du président, sans approbation de la chambre des députés, la reconnaissance de ce texte par la Mission onusienne, la Commission électorale et les pays occidentaux l'ont encouragé à procéder à une deuxième falsification, qui a touché cette fois-ci la motion de censure initiée contre le gouvernement d'Union conduit par Abdelhamid Dbeibeh. Après qu'il est devenu quasiment certain que l'élection présidentielle libyenne était désormais reportée, des voix influentes s'élèvent pour réclamer la formation d'un nouveau gouvernement et le remplacement des actuels membres du Conseil présidentiel. Khaled Méchri, président du Haut Conseil d'Etat (Consultatif législatif), avait, dans l'une de ses dernières déclarations, considéré que « l'élection du 24 décembre est une chimère et il est impossible de la tenir ». Par ailleurs, des médias locaux et internationaux évoquent des consultations informelles destinées à choisir un nouveau Chef du gouvernement pour gérer les affaires courantes, jusqu'à l'organisation de l'élection. C'est dans ce cadre que le député de la région orientale du pays, Zied D'ghim, a, dans une déclaration rapportée par des médias locaux, souligné que le « changement du pouvoir exécutif en Libye nécessite du temps, et de nombreux dialogues et consultations sont en cours en ce moment, que ce soit à l'intérieur du gouvernement ou au sein de la Chambre des députés». Toutefois, les mises en garde de l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, ont été plus claires et plus précises, lorsqu'il a déclaré, dans une vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux, que « le mandat de ce gouvernement se terminera le 23 décembre à minuit et une minute, et c'est à ce moment-là que sa légitimité prendra fin ». Bachagha est allé, dans sa « mise en garde », jusqu'à dire que « les forces actives et effectives sur le terrain se concertent et ce sont elles qui détiennent les solutions et qui tirent les ficelles ». Les forces actives évoquées par l'ancien ministre de la l'Intérieur consistent en deux principaux protagonistes. Il s'agit des milices de Misrata dans la région occidentale du pays (dont il est l'un des symboles) et de Aguila Salah, président de la Chambre des députés, avec en arrière-plan les milices du général à la retraite, Khalifa Haftar, dans l'est du pays.

JEUX DE STABILISATION-DÉSTABILISATION

Il convient de rappeler que Bachagha s'était, en dépit de son animosité affichée envers Aguila Salah, allié à l'un des hommes forts de l'Est, en présentant une liste commune, lors de la candidature à la présidence du gouvernement et à la présidence du Conseil présidentiel. Néanmoins, Bachagha et Aguila Salah avaient perdu face à la liste formée par Mohamed Manfi et Abdelhamid Dbeibeh, au cours des élections organisées dans le cadre du Forum politique (la Commission des 75) au mois de février dernier. L'évocation par Bachagha de la réunion des parties qui « détiennent les solutions et qui tirent les ficelles » nous renvoie à ce qu'avait dit Achraf al-Chah, ancien conseiller politique du Conseil d'Etat, jeudi dernier, dans une déclaration à la chaîne de télévision «Les Libyens Li-bres ». L'ancien conseiller avait évoqué une rencontre prévue, au Maroc, entre Aguila Salah et Khaled Méchri, président du Conseil d'Etat, sur initiative de Bachagha, pour s'accorder sur la constitution d'un Conseil présidentiel et d'un gouvernement qui viendraient remplacer l'actuel pouvoir, ainsi que sur le report, de 24 mois, des élections. La même source avait ajouté que le Conseil présidentiel serait dirigé par Aguila Salah et aurait comme membre Méchri, alors que Bachagha présidera le gouvernement, ajoutant ce-pendant que ce processus échouera comme ceux adoptés antérieurement. Méchri avait, de son côté, démenti en bloc l'existence de tout accord ou marché conclu avec Aguila Sa-lah, concernant la formation d'une autorité alternative, qualifiant ces déclarations d' « allégations mensongères et infondées ».

Il a, toutefois, reconnu l'existence de contacts avec Aguila Salah portant sur « les modalités de sortir de l'ornière » et qu'il a été convenu de tenir une rencontre prochainement, sans pour autant en déterminer ni le lieu ni la date. Méchri a, cependant, tenu à préciser que la discussion n'a évoqué ni le Conseil présidentiel ni le gouvernement ou encore un quelconque changement. Néanmoins, le débat sur la chute du gouvernement d'Union nationale n'est pas nouveau. En effet, Aguila Salah et les députés qui lui sont fidèles avaient tenté de bloquer l'action du gouvernement, à maintes reprises, dont la dernière en date était au mois de septembre dernier, lorsqu'ils ont tenté de procéder à un vote de défiance, tentative qui a lamentablement échoué.

Maintenant, tout dépendra d'un côté des jeux d'alliances au sein des parties en lice en Libye, mais surtout appuis des puissances étrangères agissant sur les Libyens : les Emirats, Qatar, l'Arabie saoudite, la Russie, Israël, la France, etc. De ce jeu de Monopoly dépendra en grande partie la stabilité du Maghreb tout entier. Ou sa déstabilisation.

F. O.

FOOT/AMICAL (U20)

L'Algérie et le Soudan se neutralisent (1-1)

L'équipe algérienne de football des moins de 20 ans (U20) a fait match nul avant-hier face à son homologue soudanaise (1-1), en match amical préparatoire disputé au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda (Alger), en vue des prochaines échéances.
Il s'agit de la seconde opposition entre les deux équipes, après une première rencontre disputée vendredi au même lieu et remportée largement par les Algériens sur le score de 5 à 0.
Dirigée sur le banc par Mohamed Lacette, la sélection algérienne sera au rendez-vous avec le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) prévu du 15 au 25 octobre prochain en Egypte, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 prévue dans le même pays.
L'Algérie entamera le tournoi de l'UNAF le mardi 18 octobre face à la Libye au stade de Suez, avant de défier le Maroc le vendredi 21 octobre, puis la Tunisie le lundi 24 octobre. Le premier de ce mini-championnat se qualifiera pour la CAN-2023.

R.S.

SÉLECTION ALGÉRIENNE A'

Bougherra craint une autre «saignée» avant le CHAN

L'entraineur de la sélection nationale des joueurs locaux (A'), Madjid Bougherra, a indiqué, avant-hier à Oran, qu'il craignait le départ à l'étranger de certains de ses joueurs lors du mercato hivernal au moment où l'Algérie s'apprête à accueillir le Championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN) en janvier prochain.
"Mon principal souci est de voir certains de mes joueurs partir à l'étranger lors du prochain mercato hivernal, ce qui va les priver du CHAN. C'est devenu d'ailleurs une habitude pour moi de travailler avec un groupe de joueurs avant de me retrouver dans l'obligation de faire appel à d'autres après chaque mercato, car il y a toujours des départs vers l'étranger au sein de mon effectif", a déclaré Bougherra à la presse à son arrivée avec son équipe à Oran pour affronter la sélection du Soudan en amical, jeudi (20h00) au stade Miloud-Hadefi.
Rien que pour le précédent mercato estival, Bougherra a perdu les services de pas moins de cinq joueurs qui ont choisi d'aller monnayer leurs talents à l'étranger. Il s'agit de Samy Frioui, Réda Bensayah, Hamza Mouali, Nadir Benbouali et Abderrahim Deghmoum.
Le même scénario s'était produit la saison passée avec d'autres éléments qui étaient considérés comme des joueurs clés de la sélection A', à l'image de Adem Zorgane, Abdelkahar Kadri, Amir Sayoud et Bilal Messaoudi, pour ne citer que ceux-là.

S'exprimant sur le tirage au sort qui aura lieu le 1er octobre à Alger, l'ancien capitaine des Verts a estimé que toutes les équipes, au nombre de 16, "partiront à chances égales", insistant sur la nécessité de "respecter tous les adversaires".
"Chaque match sera une finale pour nous. L'essentiel est d'être prêts pour ce rendez-vous qu'on va aborder avec la ferme intention de triompher", a-t-il poursuivi.
Il a, en outre, évoqué l'arrivée de son ancien coéquipier en équipe nationale, Karim Matmour, au sein de son staff technique, saluant ce renfort duquel il attend énormément "surtout que Matmour a un vécu dans le football allemand, ce qui devrait nous servir Mesbah et moi qui avons fait les écoles italienne et française respectivement", a-t-il encore expliqué.
Avant d'affronter le Soudan, la bande à Bougherra a donné la réplique à la sélection du Nigéria (A), vendredi passé au stade "Chahid Hamlaoui" de Constantine, dans un match amical soldé par un nul (2-2), rappelle-t-on.

R.S.

TRIATHLON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

L'ALGÉRIE DÉCROCHE DEUX MÉDAILLES

L'équipe nationale de triathlon s'est distinguée pour sa première participation au championnat d'Afrique qui s'est déroulé à Agadir au Maroc (23-25 septembre) en décrochant une médaille d'argent grâce à Yanis Fodil (U17), et une en bronze remportée par Amina Maldji (U23), ainsi qu'une quatrième place dans le relais mixte.
Dans la catégorie des U17, les épreuves se sont déroulées sur une distance de 350 m de nage en eau libre, 10 km de course cycliste, et 2.5 km de course à pied. Yanis Fodil a terminé à la deuxième place avec un chrono de 33 min 8 sec, devancé par le Marocain Yasser Soheib (33 min 7 sec), et devant l'autre marocain Hamza Ghaicha (33 min 8 sec).
Dans la course féminine (U23) courue sur une distance olympique (1500 m de nage en eau libre, 40 km de course cycliste, 5 km de course à pied), l'Algérienne Amina Maldji a remporté la médaille de bronze en 2 h 25 min 9 sec, alors que la médaille en vermeil est revenue à la Sud-africaine Hanna Newman (2 h 9 min 30 sec). L'Egyptienne Basmala Esalamouny a décroché l'argent (2 h 11 min 13 sec).
En revanche, dans l'épreuve du relais mixte (250 m de nage en eau libre, 6 km de course cycliste, 1.5 km de course à pied), le quatuor algérien composé de Yanis Fodil, Oussama Hellal-Berrouane, Amina Maldji, et Kahina Mebarki, a terminé au pied du podium avec un chrono de 1 h 46 min 41 sec, alors que le titre continental est revenu à l'Afrique du Sud (1 h 37 min 33 sec).
De son côté, le champion d'Algérie de triathlon Oussama Hellal-Berrouane s'est classé à la 14e place sur 17 participants dans l'épreuve de l'élite (distance olympique). Le sociétaire de Bahia nautique Oran a réalisé un chrono de 1 h 59 min 29 sec. Le titre est revenu au Marocain Jawad Abdelmoula (1 h 49 min 25 sec).
Dans la course féminine de l'élite, Kahina Mebarki a terminé à la 7e place (2 h 19 min 25 sec), alors que la médaille d'or a été remportée par la Sud-africaine Sarah Jean Walker (2 h 7 min 17 sec).
Mohamed-Samy Agab dans la catégorie juniors a pris la 5e place (1h 6 min 11 sec), dans une course remportée par le Sud-africain Shaun Wolfaardt (1 h 1 min 24 sec). "Cette troisième édition du championnat d'Afrique a été marquée par un excellent niveau technique, avec une domination sud-africaine, marocaine, égyptienne, et tunisienne. Ces sélections ont énormément progressé, traduit par les chronos réalisés par leurs athlètes", a indiqué à l'APS l'entraîneur national Salah Lergam.
Et d'enchaîner: "Nous sommes satisfaits des résultats réalisés à Agadir, d'autant qu'il s'agit de la première participation de l'Algérie à une compétition de haut niveau. La médaille d'argent a été remportée chez les U17 par Yanis Fodil qui a le potentiel pour s'illustrer à l'avenir, en plus de la médaille de bronze décrochée par Amina Maldji dans la catégorie des U23 qui reste un résultat positif".
Pour rappel, l'équipe nationale, nouvellement constituée, avait pris part aux derniers Jeux africains 2019 de Rabat, dans ce qui avait été la première sortie internationale, marquée par une médaille d'argent remportée par le relais mixte, et une médaille de bronze décrochée par Oussama Hellal-Berrouane.

APS

TLEMCEN

UNE RENCONTRE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE, LA PROMOTION DU TOURISME ET LA PROTECTION DU LEGS CULTUREL

Le rôle de la société civile dans la promotion du tourisme et la protection de l'héritage culturel a été le thème central d'une rencontre, organisée lundi à la maison de la Culture Abdelkader-Alloula par l'Organisation nationale du tourisme et la sauvegarde de l'héritage culturel (bureau de Tlemcen), à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre de chaque année.
Les participants à cette rencontre (enseignants universitaires, responsables d'associations et d'organisations culturelles) ont souligné le rôle important que peut jouer la société civile dans la promotion du tourisme et la sauvegarde de l'héritage culturel. Dans ce sens, la présidente de la rencontre, en l'occurrence l'enseignante universitaire Amel Yousfi a indiqué que les participants à cette rencontre ont mis l'accent sur la nécessaire collaboration entre l'université de Tlemcen et les associations actives dans le domaine du tourisme pour mettre en exergue le potentiel touristique de Tlemcen et son héritage culturel et ce qui la distingue par rapport à d'autres villes.
De son côté, le président local de l'Organisation nationale de tourisme et de sauvegarde de l'héritage culturel, Bouayad Agha Fewzi a indiqué que cette rencontre, première du genre organisée par son organisation à Tlemcen, constitue un espace devant permettre à tous les acteurs dans ce domaine d'échanger leurs expériences et de renforcer le travail en commun dans l'optique de valoriser le potentiel touristique local et national et œuvrer pour la sauvegarde l'héritage culturel qui constitue l'identité nationale.
Les intervenants lors de cette rencontre ont à l'unanimité souligné le rôle important que doit jouer la société civile (associations, organisations) en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement des relations de partenariat et de travail commun entre tous les partenaires (université, directions de culture et du tourisme et autres établissements touristiques privés. Cela permettra de créer un environnement adéquat permettant la contribution au développement local et par conséquent touristique.

R.C.

FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE AMATEUR DE MOSTAGANEM

Le rideau s'ouvre sur la 53e édition

La 53e édition du Festival national de théâtre amateur de Mostaganem a ouvert ses portes, avant-hier soir, devant une foule considérable venue des quatre coins de la wilaya pour renouer avec le doyen des événements culturels du pays, qui s'est absenté durant deux années, à cause de la pandémie de Covid-19.

D'entrée, M. Hamza Djaballah, représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a indiqué dans son allocution d'ouverture que "le festival du théâtre amateur est l'une des plus anciennes manifestations culturelles théâtrales, non seulement à Mostaganem et à Alger, mais également en Afrique et dans le monde arabe. Il est digne d'être la vitrine culturelle du rayonnement et de l'authenticité de l'esprit artistique des enfants de la ville qui ont hérité ce legs culturel de génération en génération".
La première journée de cette manifestation culturelle a vu la présentation du premier spectacle théâtral dans le cadre de la compétition, de l'association Mosaïque de la wilaya de Sidi Bel Abbés, ainsi que le lancement d'ateliers de formation au profit de 140 jeunes et d'autres spectacles hors compétition dans le cadre du théâtre de rue.
De son côté, le commissaire de cet événement Mohamed Takiret a souhaité la bienvenue aux invités, et a donné juste ensuite, le coup d'envoi de la 53e édition.
Ont prit part à cet ouverture, le wali de Mostaganem Aissa Boulahia, le directeur de la culture Mohamed Marouani, l'invité d'honneur de cet édition le comédien Abdelkader Djeriou, ainsi que plusieurs personnalités du 4e art.
Les jeunes l'Association Culturelle El Moudja et l'association de Ould Abderrahmane Kaki, ont subjugué le public par la magnifique interprétation des extraits des pièces El Garagouz et El bakhar. Ces derniers ont montré l'implication de la nouvelle génération qui continue à suivre les pats des anciens fondateurs du théâtre algériens. une vidéo retraçant le parcours du défunt Djamel Bensaber, réalisée par Ali Aissaoui et l'histoire du Festival, a été projetées.
La cérémonie s'est clôturée avec une série d'hommage rendue aux trois anciens commissaires du festival, à savoir le défunt Djamel Bensaber, Rachid Djerourou et Mohamed Nouari. Ainsi que au artistes Touati Bahafid et Mustapha Chagrani.
En marge de la manifestation, Bouziane Benachour, journaliste et dramaturgea déclaré : « Je pourrais me passer de toutes les manifestations culturelles excepté l'emblématique festival de théâtre amateur de Mostaganem. Cette voix cassée que j'ai aujourd'hui, je la dois à cet évènement à l'époque où on jouait dans le stade Benslimane ».
De son côté Mohamed Cherchel, metteur en scène a confié : « Il n'existe meilleure école d'art dramatique que le festival de Mostaganem. C'est ici que j'ai épousé ce métier de metteur en scène. Et je suis très heureux qu'il perdure dans le temps en dépit des divers problèmes par lesquels est passé notre pays ». pour sa part Chawki Bouzid, dramaturge : « Le festival de théâtre amateur revient après deux années d'arrêt en raison de la crise sanitaire. Il revient avec un nouveau souffle et je souhaiterais vivement qu'il soit développé en tant que moteur de valorisation de cette belle ville pour qu'il ait, outre l'impact culturel, un impact aussi économique et touristique ».
Le journaliste et professeur à l'université de Mostaganem:Aziz Mouats a indiqué : « Ce festival a une place très particulière dans mon cœur. Durant ma carrière de journaliste, j'ai assuré une couverture assidue de cette manifestation théâtrale. Avec l'âge et après ma retraite professionnelle, j'avoue avoir manqué quelques éditions, notamment les toutes récentes. Mais je tenais à assister aujourd'hui pour Djamel Bensaber avec lequel j'ai toujours eu une amitié qui dépassait le cadre théâtral ».

Meriem D.

FESTIVAL NATIONAL DE MALOUF DE CONSTANTINE

Le chant traditionnel authentique ravive la scène artistique

La 10e édition du Festival national du Malouf s'est ouverte, avant-hier, au Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine.
Interrompue depuis 2015, cette manifestation artistique marque cette année son retour sur le devant de la scène artistique constantinoise, sous le slogan "L'écho du malouf, authenticité et communication".
La soirée inaugurale a été animée par un orchestre composé de 16 artistes parmi les lauréats des précédentes éditions, en présence des autorités locales avec à leur tête le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda.
A cette occasion, l'invité de la soirée, Salim Fergani a interprété des chansons de son répertoire artistique qui ont été fortement appréciées par un public mélomane et passionné de musique savante.
Le ministère de tutelle a décidé de relancer ce festival pour donner un nouveau souffle à la scène artistique nationale et jeter des ponts entre les artistes et les créateurs, notamment les jeunes, a indiqué le commissaire du Festival, Ammar Aziz.
A la faveur de cette manifestation artistique, le ministère de la Culture et des Arts vise à mettre en avant le patrimoine musical et culturel, à travers la programmation de spectacles animés par des maitres de la musique Malouf, a-t-il ajouté.
La dixième édition du Festival du malouf qui se poursuivra jusqu'au 1er octobre, se déclinera en trois principaux volets, à savoir, la compétition entre les troupes participantes, les lectures artistiques (volet académique) et les soirées animées par des troupes et des associations de plusieurs wilayas, outre l'organisation d'une exposition sur ce patrimoine au Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani.
De son côté, le directeur central du ministère de la Culture et des Arts chargé de la diffusion et de la production culturelle, représentant de la ministre, Samir Thaalabi, qui a présidé l'ouverture officielle de ce festival, a affirmé que la tutelle est profondément attachée à la préservation du patrimoine immatériel.
Il a rappelé, à ce titre, que le ministère de la Culture et des Arts avait décidé en 2022 de réhabiliter de nombreux festivals, à l'instar du festival culturel national de la musique andalouse "le Malouf" de Constantine, absent du paysage artistique local et national depuis 2015.
"Jusqu'en décembre prochain, plus d'une cinquantaine de festivals internationaux, nationaux et locaux ont été recensés et organisés dans les domaines du théâtre, des arts plastiques, de la danse folklorique, de la poésie populaire +Melhoun+, de la littérature et d'autres", a-t-il ajouté.
La dixième édition du Festival national du Malouf verra la participation de nombreux artistes et l'organisation de lectures artistiques, outre des interventions de professeurs et de spécialistes de ce genre musical authentique.

R.C.

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ

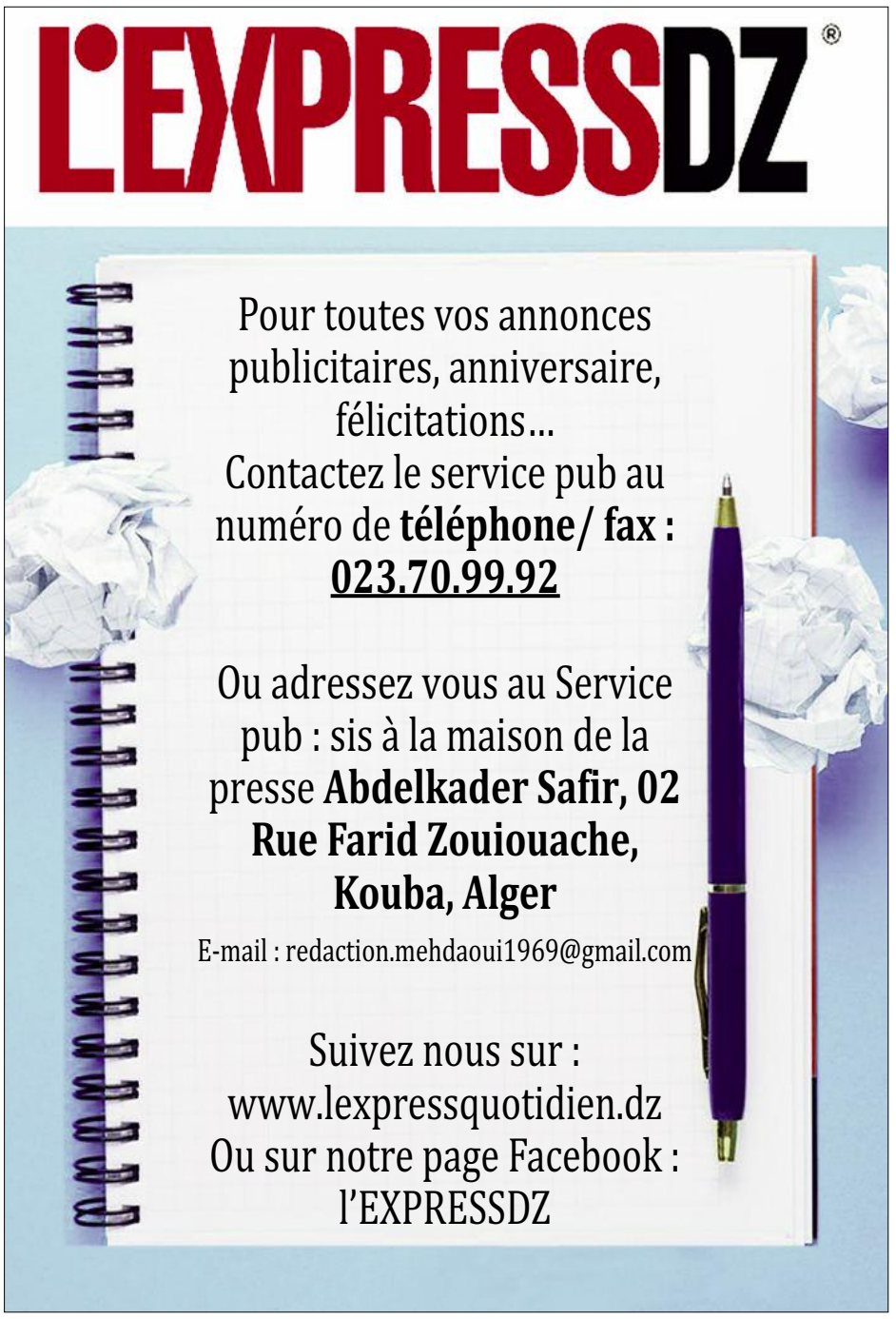

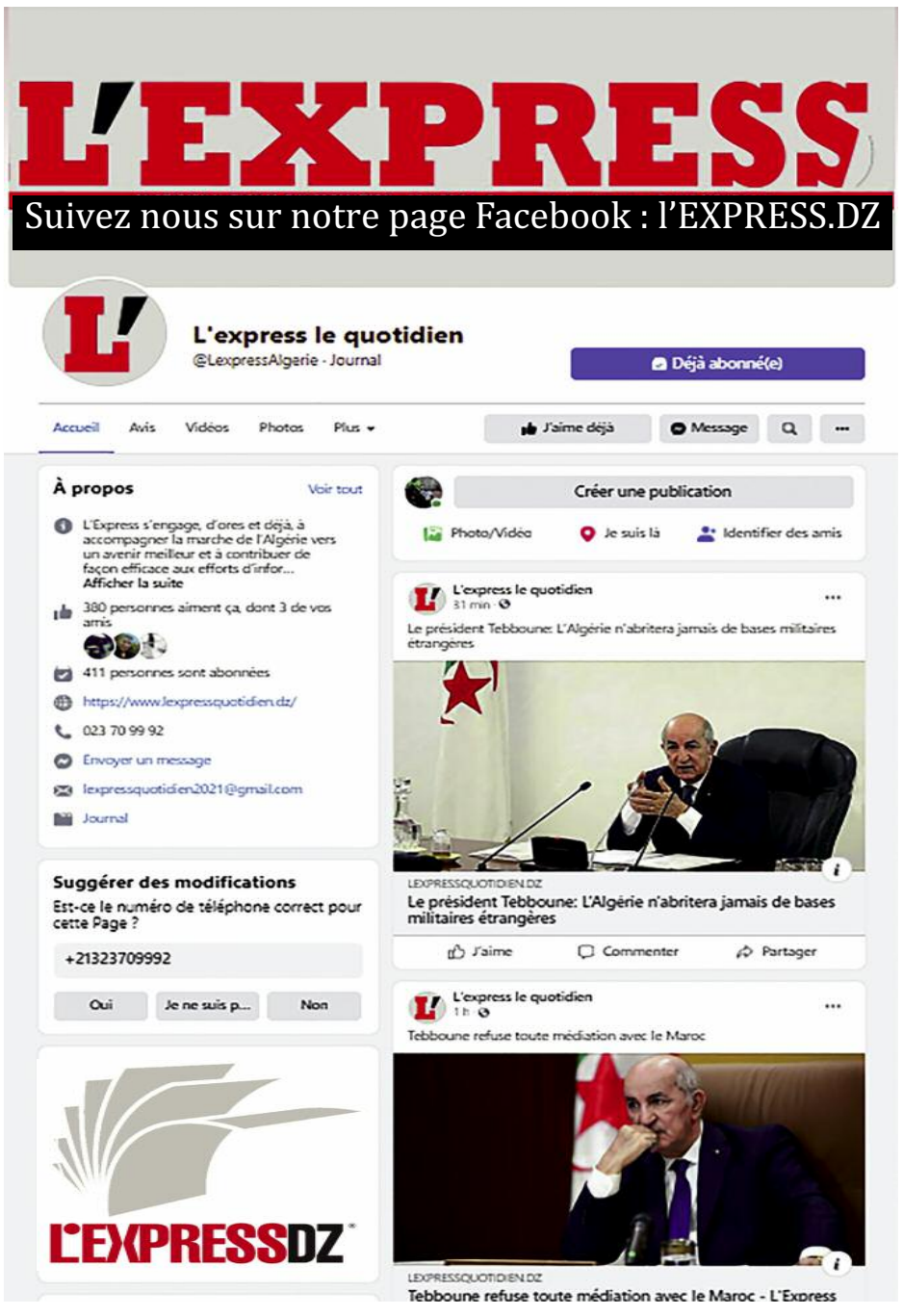

L'EXPRESS 398 - MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

Inflation, impôts, dette, France : le budget 2023 en 10 chiffres clés

Le budget de l'an I du second quinquennat d'Emmanuel Macron est sur la table. Dans un contexte macroéconomique des plus tumultueux, le gouvernement a présenté en Conseil des ministres ce lundi son projet de loi de finances (PLF) pour 2023.

Avec un objectif affiché, «préserver le pouvoir d'achat» face à l'inflation, malgré une croissance au ralenti.

1. UNE CROISSANCE DE 1 % EN 2023

Malgré les incertitudes qui pèsent sur le contexte économique mondial, de la guerre en Ukraine, aux difficultés des partenaires commerciaux de la France, le ministère des Finances prévoit une croissance positive en 2023, à hauteur de 1 % . Une prévision «crédible et volontariste», a insisté lundi Bruno Le Maire, à la sortie du Conseil des ministres, ajoutant que cet objectif est une «ambition» plus qu'une «certitude».

L'estimation du gouvernement est en effet supérieure à celle de la Banque de France, qui s'attend à 0,8 % de croissance l'an prochain dans le meilleur des cas et plus probablement 0,5 %, ou encore à celle de l'OCDE, qui table sur 0,6 %.

2. UN DÉFICIT PUBLIC DE 5 %

Un optimisme du gouvernement sur les prévisions de croissance qui alimente l'espoir d'un déficit contenu à 5 % du PIB. Le gouvernement concède que «les finances publiques sont très sensibles aux aléas sur les évolutions macroéconomiques et en particulier aux variations des prix de l'énergie», dans son rapport.

Une prévision de déficit de Bercy qui est «un peu sous-estimée» et témoigne d'un «redressement des finances publiques qui s'annonce lent et très incertain en 2023», selon les deux avis rendus par le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) , une institution indépendante, rattachée à la Cour des comptes.

3. UNE INFLATION DE 4,3 %

Après avoir atteint 5,5 % de hausse sur un an en 2022, le gouvernement table sur un ralentissement de l'inflation à 4,3 % en 2023. D'ici la fin 2022, l'inflation devrait rester «à un niveau élevé» autour de 6 %, a averti lundi Bruno Le Maire, qui veut faire de la lutte contre la hausse des prix la «priorité immédiate» de la France et des pays européens.

4. DES DÉPENSES DE L'ETAT DE 480 MILLIARDS D'EUROS

Sur le périmètre des dépenses de l'Etat, le montant des crédits est de 480 milliards d'euros en 2023, en nette baisse par rapport au niveau issu de la loi de finances rectificative du 16 août 2022. Au total, les dépenses de l'Etat devraient néanmoins diminuer de 9,6 milliards d'euros en raison de la baisse de régime du plan de relance et à un moindre degré du plan France 2030.

La plupart des ministères voient leurs crédits budgétaires augmenter, à commencer par le premier d'entre eux, l'Education, qui gagne 3,7 milliards d'euros à 60,2 milliards. Une enveloppe de 935 millions d'euros est prévue pour financer une augmentation «inédite» du salaire des enseignants, avec un «socle de 10 % en moyenne» et des hausses pour rémunérer des tâches supplémentaires, selon les documents budgétaires de Bercy.

Les moyens de la Défense augmentent de 3 milliards tandis que ceux de la mission Travail et emploi, dévolus notamment à la formation professionnelle et à l'apprentissage, progressent de 3,7 milliards par rapport au budget rectifié 2022.

5. DES RECETTES DE L'ETAT DE 320 MILLIARDS D'EUROS

En 2023, les recettes de l'Etat seraient à nouveau en hausse de 5 milliards d'euros par rapport à 2022. Une augmentation qui tient à hausse des recettes non fiscales de 5,8 milliards d'euros, essentiellement en raison du financement par l'Union européenne du plan de relance, précise le projet de loi.

En revanche, les recettes fiscales nettes s'établiraient à 314,3 milliards d'euros, soit une diminution de 800 millions d'euros par rapport à 2022. Un recul principalement porté par la diminution de la taxe sur la valeur ajoutée (-4,7 milliards), et de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (-1,2 milliard) en raison de la hausse des transferts à des tiers, ainsi que par la baisse de l'impôt sur les sociétés (-3,7 milliards).

Le gouvernement confirme également la suppression de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) se fera sur deux ans, avec une perte de recettes de 8 milliards en 2023 et 2024.

6. UN DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE 6,8 MILLIARDS D'EUROS

Le budget de la Sécurité sociale prévoit un net redressement des comptes pour 2023, avec un déficit ramené à 6,8 milliards d'euros contre 17,8 milliards d'euros cette année, selon le projet de loi de financement présenté lundi, texte qui n'inclut pas de mesures de réforme des retraites.

Signe d'une amélioration continue depuis le déficit abyssal de 2020 (30,5 milliards d'euros) dû au Covid-19, la branche maladie voit ses pertes réduites de quelque 20 milliards d'euros cette année à 6,5 milliards d'euros en 2023, avec une prévision de déficit à 2,6 milliards d'euros pour 2026.

Le PLFSS examiné en conseil des ministres se fonde sur une hausse de 4,1 % des recettes, grâce à l'inflation, avec une augmentation des dépenses de 2,1 %.

Les Echos

En Afrique du Sud, le président Cyril Ramaphosa appelle à «utiliser l'électricité avec parcimonie»

Le pays est plombé par des délestages depuis deux semaines, le réseau national étant incapable de produire assez d'énergie après des années de mauvaise gestion et de corruption. Le président Cyril Ramaphosa, qui a écourté des visites à l'étranger en raison d'une nouvelle aggravation de la crise de l'électricité en Afrique du Sud, a averti, lundi 26 septembre, qu'il ne fallait pas compter sur une amélioration «à court terme». «Vu les performances incertaines du parc de centrales électriques à charbon de [l'entreprise publique] Eskom, nous ne pourrons pas mettre fin aux délestages à court terme. C'est la triste réalité d'une situation qui dure depuis longtemps», écrit-il dans sa lettre hebdomadaire à la nation. Après plusieurs semaines de délestages intenses entre juin et juillet, en plein hiver austral, la première puissance industrielle africaine est plombée par de nouvelles coupures drastiques, le réseau national étant incapable de produire suffisamment d'énergie après des années de mauvaise gestion et de corruption. Cela implique, pour les particuliers comme pour les entreprises, plusieurs coupures de plusieurs heures chaque jour, depuis près de deux semaines déjà. Ce système de délestages est appliqué depuis une quinzaine d'années. En déplacement aux Etats-Unis et à Londres, M. Ramaphosa avait annoncé un retour anticipé la semaine dernière pour répondre à la crise. «Ces deux dernières semaines de délestages ont été extrêmement frustrantes et difficiles. La colère du public est justifiée», a-t-il estimé, ajoutant que la pénurie d'électricité «met en péril» l'économie. «Dans l'immédiat, notre objectif est de réduire la fréquence et la gravité des délestages en remédiant aux pannes dans les centrales», a-t-il poursuivi.

DES CENTRALES VIEILLISSANTES

La remontée des températures avec l'arrivée du printemps entraîne habituellement une baisse de la consommation et diminue la pression sur les centrales vieillissantes et mal entretenues. Mais un nombre élevé de pannes a entraîné une baisse dramatique de la production, qui souffre aussi de problèmes d'approvisionnement en charbon. L'Afrique du Sud tire 80 % de son électricité du charbon, créant une grave pollution dénoncée par les défenseurs de l'environnement.

Appelant les Sud-Africains à «utiliser l'électricité avec parcimonie», le président a assuré que les mesures pour créer de nouvelles capacités de production progressent, «même si les effets ne se font pas immédiatement sentir». M. Ramaphosa a annoncé en juillet une ouverture du secteur vers le privé. Le pays, qui a obtenu 7,7 milliards d'euros pour sa transition énergétique lors de la COP26, a signé la semaine dernière de premiers accords pour la production d'énergie éolienne.

Le Monde

MOTS CROISÉS

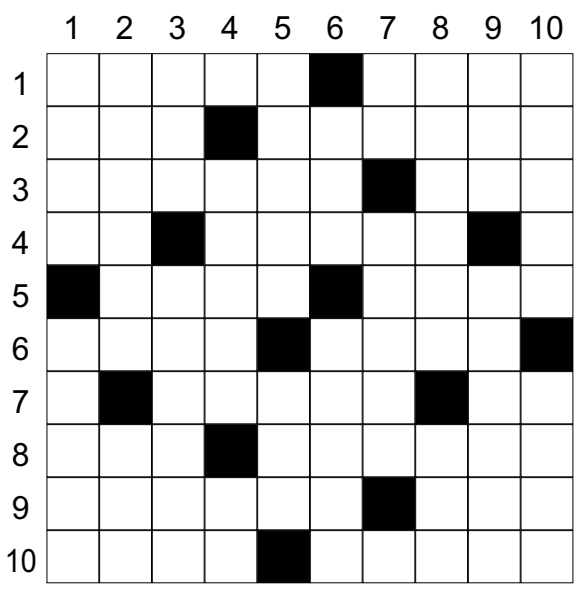

HORIZONTALEMENT
1- Ville algérienne - Donné de nature.
2- Colère - Désagréable.
3- Sur lequel le cavalier appuie les pieds - Glace.
4- Négation - Juste.
5- Peu fréquent - Vapeur se dégageant d'un liquide en ébullition.
6- Répand - Couleur.
7- Corps chimique organique - Article.
8- Atome portant une charge électrique - Vaste.
9- Déployai - Toute blanche.
10- Genre de poisson - Tas de branches coupées avec leurs feuilles vertes.

VERTICALEMENT
1- On peut le discerner du mal - Couper.
2- Vaisseau portant le sang du coeur aux autres organes - Retrancha.
3- Après bis - Conduisis.
4- Soûles - Article.
5- Reconnu comme vrai - Thé à l'anglaise.
6- Partira - Habiller.
7- Pronom personnel - De l'ancienne Espagne.
8- Adore la plage - Peut être commun ou propre.
9- Ne reconnaît pas - Fréquente l'école pour apprendre.
10- Enchaîne - Gros nuage.

4FOISQUATRE

Retrouvez sans vous aider du dictionnaire, la bonne orthographe des mots suivants par quatre propositions que nous vous soumettons en barrant les trois mots qui sont faux.

Curatif Kuratif Curratif Curattif	Dédommagement Dédomagement Dedommagement Dèdommagement
Guamelle Gammelle Gamèlle Gamelle	Télepathie Télépathie Telepathie Télépatie

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- ADANA - NEON 2- DON - EJECTE 3- AMENDE- OAS 4- MI - OEUFS - T 5- NOUS - OSEE 6- JOUE - ARES 7- TRONC - TA 8- VAR - UTERIN 9- EVENTA - AME 10- LESE - RUSEE.
VERTICALEMENT
1- ADAM - JAVEL 2- DOMINO - AVE 3- ANE - OUTRES 4- N - NOUER - NE 5- AEDES - OUT 6- JEU - ANTAR 7- NE - FORCE - U 8- ECOSSE - RAS 9- OTA - ESTIME 10- NESTE - ANEE.

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
SERAPHINS - NONNETTE - RESEMEES - RELUE - ET - DA - ES - LES - ANAR - MIROIR - CC - SAURAS - NEF - AC - ELOIGNES - ASEPTISER.
VERTICALEMENT
GENERALISEES - ROSE - ERAFLE - SANSLESOU - OP - PNEUS - IRAIT - THEME - ARA - GI - ITE - RN - SANS - ENTEE - AC - CEE - SESTERCE - SR.

4 FOIS QUATRE

Gangster - Frissonnement - Sismographe - Traîneuse

BIFFE-TOUT

AMUSEMENT

MOTSFLÉCHÉSNEUFSURDOUZE

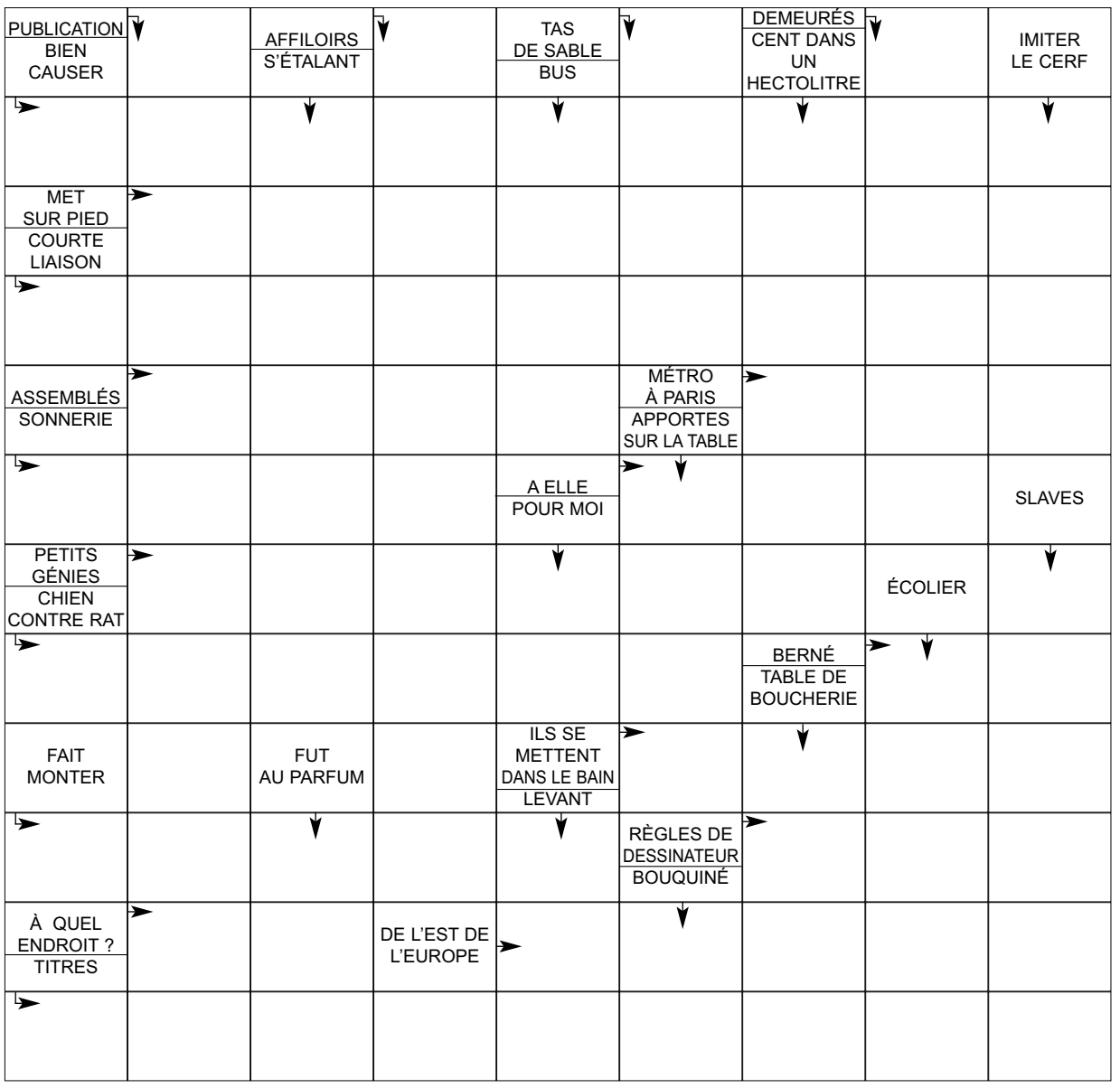

Le dernier MOT

Les lettres non utilisées serviront à former le mot dont la définition est ci-dessous

En 6 lettres :
Position du chien d'un fusil désarmé

B	I	C	H	E	E	T	R	O	S	C	S	F	O	R	E	T	S
N	I	P	A	L	E	M	E	L	A	A	H	F	U	S	I	L	D
C	E	V	I	R	G	N	I	G	N	E	U	A	R	A	T	E	R
M	A	O	E	F	A	O	N	G	E	A	L	U	S	S	E	G	E
A	S	L	T	L	P	B	L	E	E	I	O	L	I	S	B	I	N
U	E	E	A	R	O	I	E	R	R	R	P	O	I	T	E	B	N
V	M	E	P	N	E	U	D	C	F	A	B	V	C	A	N	I	E
I	U	B	S	R	D	R	P	A	A	A	G	E	I	H	C	E	O
S	L	E	E	E	E	R	I	S	R	S	U	A	R	C	A	R	S
A	P	R	N	P	I	S	E	T	D	M	S	L	H	V	T	I	D
C	E	N	R	C	A	O	A	R	E	I	A	E	R	O	E	R	R
O	T	A	O	N	A	V	A	R	V	M	V	I	L	A	A	I	C
N	T	C	T	R	E	N	L	T	I	R	E	A	T	N	T	A	L
S	E	L	I	L	E	E	E	N	E	D	N	B	A	M	N	A	U
E	U	E	L	R	C	H	A	M	O	I	S	C	A	O	I	E	S
R	O	E	S	A	H	U	D	R	A	S	I	A	N	L	E	R	E
V	L	P	E	R	D	R	I	X	C	E	R	F	C	O	L	T	E
E	A	E	D	R	A	T	U	O	T	E	S	I	B	S	P	E	S

ALOUETTE	CERF	GIBIER	OIES	REMUE
ANIMAL	CHAIR	GRIVE	ORTOLAN	RENARD
BALLE	CHAMOIS	HASE	OURS	SACS
BARTAVELLE	CHASSE	HERON	OUTARDE	SANGLIER
BECASSE	CHEVRE	ISARD	PATE	DENT
BERNACLE	COLT	LAPIN	PERDREAU	SORTE
BICHE	CONSERVE	LIEVRE	PERDRIX	TIRER
BISET	DRENNE	LITORNE	PIEGE	USEES
BOIS	ETRE	LITORNE	PLEIN	VISAI
CAILLE	FAISAN	LOUPS	PLUMES	VISE
CALANDRE	FAON	MAUVIS	POILS	VOLEE
CANARD	FORETS	MERLE	RATA	
CANE	FUSIL	MIRE	RATER	
CANON	GARENNE	ODEUR	REGIME	

L'UNITÉ A ÉTÉ MISE EN SERVICE HIER AU SIÈGE DU CONSEIL

LE CNESE SE DOTE D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE SOLAIRE

Une centrale électrique solaire a été mise en service hier au siège du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) à Alger, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi, et du président du conseil, Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed. La centrale, constituée de 282 cellules solaires sur une superficie de 800 mètres carrés, d'une capacité de production de 106 kilowattheures, a été inaugurée au niveau du parking du siège du CNESE, en présence de représentants de plusieurs ministères et établissements publics. A cette occasion, M. Bouchenak Khelladi a précisé que "cette centrale est un modèle qui participe de la politique de l'Etat pour diversifier les sources d'énergie et atteindre l'objectif de la transition énergétique, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, appelle de ses vœux". Et d'ajouter que "cet événement symbolique montre l'adhésion du conseil à la démarche gouvernementale visant à renforcer les sources d'énergie du pays, notamment propres et durables". Cette centrale réalisée avec des ressources humaines et des capacités algériennes montre que notre pays est en mesure d'atteindre l'objectif de la transition énergétique en s'appuyant sur ses capacités propres, a soutenu M. Bouchenak Khelladi. Le président du CNESE a estimé que "cette réalisation, modeste par sa taille mais néanmoins importante, est de nature à encourager les établissements publics et privés à travers le territoire national à se tourner vers l'énergie solaire dont notre pays regorge".

R.N.

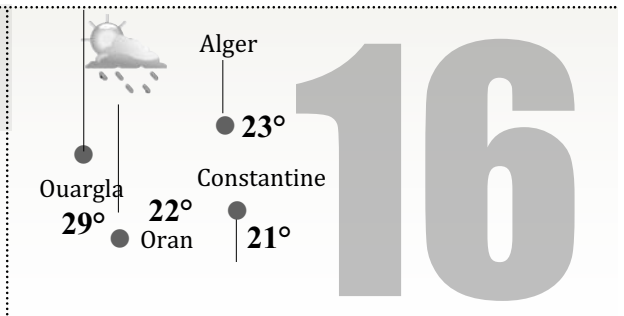

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:07	12:38	16:03	18:36	19:59

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION// MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 // N°398//PRIX 20 DA

IL EST BAPTISÉ ALI-MAÂCHI

Ouverture du Lycée national des arts à El Biar

Le Lycée national des arts Ali-Maâchi sis dans la commune d'El Biar (Alger), a été officiellement ouvert hier en présence du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, et de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du conseiller du président de la République chargé des affaires de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, Noureddine Ghouali, du conseiller du président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi, du wali d'Alger, Rabehi Abdennour, des autorités locales, et de plusieurs responsables et directeurs d'établissements culturels et éducatifs. L'assistance a visité le nouvel établissement, le premier du genre en Algérie, et écouté les explications données sur l'importance de cette structure. Le ministre de l'Education nationale a affirmé, à cette occasion, que le lycée "à l'instar du reste des établissements éducatifs, a fait sa rentrée le 21 septembre", soulignant que " le début de la scolarité au sein de l'établissement vient en application des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la création d'un baccalauréat artistique". Pour ce faire, poursuit le ministre," la filière des arts a été intégrée, cette année, et vient s'ajouter aux six autres filières de l'enseignement secondaire", ajoutant qu'elle prévoit quatre choix, à savoir la musique, les arts plastiques, le théâtre et l'audiovisuel. 157 élèves talentueux ont été ainsi sélectionnés à travers 52 wilayas". Le ministre a affirmé que les élèves retenus pourront développer leurs talents au service de l'art et de l'économie". Pour la ministre de la Culture, ce lycée "est un acquis pour l'Algérie et pour son système éducatif", rappelant que le ministère " en sa qualité de partenaire dans ce projet ambitieux accompagnera la filière des arts en assurant tous les moyens humains et matériels pour un encadrement et une formation de qualité de la première promotion de bacheliers ès Arts en 2024".

R.C.

1ER SALON NATIONAL DE L'HABITAT, DE L'IMMOBILIER ET DU DÉCOR (HID CONSTANTINE)

ENGOUEMENT POUR "LA MAISON INTELLIGENTE" ET "LE BITUME À FROID"

"La maison intelligente" et "le bitume à froid" ont été les offres les plus distinguées ayant suscité l'engouement des visiteurs de la première édition du Salon national de l'habitat, de l'immobilier et du décor (HID), ouverte hier à la maison de la Culture Malek-Haddad de Constantine. Le public constantinois a exprimé un grand intérêt pour ces offres, présentées pour la première fois à cette manifestation, première du genre dans la ville des Ponts suspendus, qui a été marquée par la participation d'une quinzaine d'exposants, notamment les agences immobilières, les sociétés de production de matériaux de décor, les start-ups spécialisées dans les technologies modernes. Le président-directeur général (P-DG) de la société Nord-Africain Asphalt, Mohamed Islem Benfissah, a indiqué à l'APS que "le bitume à froid", contrairement au bitume conventionnel applicable uniquement à chaud, est un produit pionnier en Afrique inventé par les chercheurs algériens de cette entreprise et peut être utilisé sans avoir à l'exposer à la chaleur, par les professionnels ou les particuliers pour réfectionner les trous de chaussées, les nids-de-poule, la finition de trottoirs ou d'allées carrossables et la maintenance de la voirie. De son côté, Abdelhakim Sidouni, le manager de l'entreprise Sidouni Technologie, a expliqué à l'APS que le produit technologique de "la maison intelligente" consiste à installer un réseau informatique dans une maison ou une infrastructure et le paramétrer de manière à contrôler à distance, via des commandes d'une application mobile connectée à internet, et de soumettre les outils de contrôle manuel (interrupteur électrique, vanne d'eau ou de gaz, manivelle de volets, portes de garage) à un pilotage téléguidé ou programmé.

R.N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

45 MORTS ET 1 245 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quarante-cinq (45) personnes ont trouvé la mort et 1 245 autres ont été blessées suite à 1 064 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 18 au 24 septembre à travers le pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djanet avec 09 personnes décédées sur les lieux de l'accident et 07 autres blessées suite à 4 accidents de la route. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué durant la même période 1 586 interventions pour procéder à l'extinction de 1 139 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger, 279 incendies, Boumerdès, 79 incendies, et Tizi Ouzou, 82 incendies, ajoute la même source. En ce qui concerne les secours à personnes, 12 358 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 12 023 blessés et malades traités sur les lieux d'accidents avant de procéder à leur évacuation vers les structures sanitaires.

R.N.

POUR DÉVELOPPER LE SECTEUR DU TOURISME

UNE "STRATÉGIE GLOBALE" S'IMPOSE

Le développement du tourisme nécessite la mise en place de toute une "stratégie globale" permettant d'exploiter les potentialités existantes du secteur et de préserver la nature, sa faune et sa flore, a estimé mardi le directeur du Parc national du Djurdjura, Ahmed Dahmouche.

S'exprimant à l'APS en marge des festivités célébrant la Journée mondiale du tourisme, sur les hauteurs de la commune de Saharidj (est de Bouira), le directeur du Parc a qualifié de très importants les sites touristiques que recèle l'Algérie, notamment au Parc national du Djurdjura, à l'image de Tikjda, Tala Rana et Tighzert.

"Les sites touristiques ne manquent pas dans notre pays, mais il faut que nous mettions en place une stratégie globale avec l'implication de plusieurs acteurs, dont les populations via les comités de quartiers et les associations, les collectivités locales ainsi que d'autres services afin de créer une dynamique homogène et durable", a souligné le directeur.

Le même responsable a jugé "indispensable" de mettre en œuvre une "stratégie efficace" pour sortir du tourisme de masse et aller vers un tourisme "responsable et durable".

"Le tourisme de masse a des effets néfastes sur la nature, et sur la faune et la flore du parc", a-t-il dit.

Et d'ajouter : "Nous devons œuvrer pour développer un tourisme durable via la réalisation de quelques projets comme l'aménagement de sentiers, la réalisation de structures légères, ainsi que de centres d'accueil et d'orientation".

R.N.

INDUSTRIE/PÊCHE : **SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS DE COOPÉRATION**

Le ministère de l'Industrie a signé, hier, deux conventions de coopération avec le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques dans l'objectif de moderniser et de renforcer les moyens de production, la flotte, les produits de pêche tout en couvrant les besoins du marché local, et ce dans le cadre des démarches entreprises par le Gouvernement pour la consolidation de l'action participative et la coordination intersectorielle. Signée par les ministres des deux secteurs, respectivement M. Ahmed Zaghdar et M. Hicham Sofiane Salaouatchi, la première convention concerne un accord cadre entre les deux ministères pour le développement de la construction et de la maintenance des navires de pêche. Elle prévoit la codification de l'activité construction et maintenance des navires de pêche, l'appui de l'aquaculture et la fabrication des moteurs et leurs intrants ainsi que les équipements de pêche et de navigation. Il s'agit également de développer un écosystème propice à la sous-traitance en termes de construction et de réparation des bateaux de pêche, de production des pièces de rechange, de promotion de l'industrie manufacturière et de valorisation des produits halieutiques, en sus du renforcement de la coopération dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique.